



# Assemblée générale

Distr. générale  
9 avril 2001  
Français  
Original: anglais

---

## Cinquante-sixième session

### Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003\*

#### Titre VIII Services communs d'appui

#### Chapitre 27D Bureau des services centraux d'appui

(Programme 24 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005)

## Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble . . . . .	2
A. Direction exécutive et administration . . . . .	5
B. Programme de travail . . . . .	6
1. Sécurité et sûreté. . . . .	7
2. Services informatiques . . . . .	9
3. Achats . . . . .	13
4. Service des voyages et des transports . . . . .	14
5. Gestion des installations. . . . .	16
6. Gestion des archives et des dossiers . . . . .	19
Annexe	
Montant indicatif des ressources nécessaires . . . . .	28

---

\* On trouvera dans le présent fascicule le chapitre 27D du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003. Le budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Supplément No 6 aux Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-sixième session (A/56/6/Rev.1)*.

---

## **Chapitre 27D**

### **Services communs d'appui**

**(Programme 24 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005)**

#### **Vue d'ensemble**

- 27D.1 Le Bureau des services centraux d'appui est chargé de l'exécution du sous-programme 4 (services d'appui) du programme 24 (services de gestion et services centraux d'appui) du plan à moyen terme pour la période 2002-2005 (A/55/6/Rev.1). Les attributions du Bureau sont décrites dans la circulaire ST/SGB/1998/11 du 1er juin 1998.
- 27D.2 Le sous-programme 4 du programme 24 du plan à moyen terme donne des indications générales sur les objectifs qui seront réalisés par le Bureau des services centraux d'appui et les stratégies qu'il mettra en oeuvre. Le principal objectif de ce sous-programme est le suivant : a) assurer un appui continu, efficace et de qualité aux programmes de fond dans les domaines de la sécurité, et de la sûreté de l'informatique et de la gestion de l'information, des achats, des voyages et des transports, de la gestion des installations, de la gestion des archives et des dossiers et de la gestion des activités commerciales; b) fournir des services d'appui efficaces à l'Assemblée générale, au Conseil de sécurité, au Conseil économique et social, au Conseil de tutelle et à leurs organes subsidiaires, lors de leurs sessions et aux conférences et réunions spéciales tenues sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies; c) faciliter, par la fourniture d'informations et de documentation, les délibérations de l'Assemblée générale et de ses organes subsidiaires concernés sur les questions à l'examen ayant trait aux services d'appui. Dans le cadre des réformes du Secrétaire général en matière de gestion, ce sous-programme couvre également le renforcement des services communs ou mixtes existants et la mise en place de nouveaux services communs entre les organismes des Nations Unies.
- 27D.3 Dans le cadre des attributions susmentionnées, le Bureau apporte son concours au Secrétaire général, par l'intermédiaire du Secrétaire général adjoint à la gestion, et lui donne des conseils sur les mesures à prendre pour renforcer les services communs de l'Organisation et pour étendre la formule à d'autres organismes des Nations Unies, notamment aux fonds et programmes, lorsqu'elle permet de fournir les services requis de manière plus efficace et plus économique; il donne également son avis sur les modalités de simplification et d'harmonisation des règlements, règles, politiques et procédures s'appliquant à ces services et sur les économies d'échelle qui peuvent être faites au niveau des services centraux et des services communs et fait des recommandations sur les solutions de rechange qui s'offrent à l'Organisation.
- 27D.4 L'Équipe spéciale sur les services communs des Nations Unies, présidée par le Sous-Secrétaire général aux services centraux d'appui et composée de hauts fonctionnaires représentant le PNUD, l'UNICEF, le FNUAP, l'UNOPS, le HCR et le PAM, continue de s'employer à promouvoir des approches opérationnelles concertées qui permettent de réaliser des économies et d'obtenir des améliorations et des gains d'efficacité dans le domaine des services d'appui pour les organisations participantes. Au cours des trois dernières années, on a également mis l'accent sur les activités qui conduisent à une harmonisation des politiques et des procédures, comme en témoignent les nouvelles initiatives prises dans les domaines de la gestion des archives et des dossiers, des achats et des voyages et des transports. Ces questions font actuellement l'objet d'entretiens en ce qui concerne les services de gestion des ressources humaines et financières. Dans le contexte de ces nouvelles initiatives, le Bureau des services centraux d'appui a pour rôle, en tant qu'agent de coordination au sein des divers groupes de travail et des réseaux mondiaux, de donner les impulsions nécessaires pour assurer la réalisation des objectifs communs. Les missions effectuées par le Se-

crétaire général adjoint aux services centraux d'appui auprès de la CESAP, de l'Office des Nations Unies à Nairobi et de l'ONU se sont révélées fructueuses en ouvrant des voies nouvelles pour la création de services communs avec les autres organismes des Nations Unies au niveau des pays. Le Bureau continue à s'efforcer de promouvoir et de renforcer les arrangements relatifs aux services communs à l'échelle mondiale par l'intermédiaire du Réseau interorganisations sur la sécurité et du Réseau d'échange d'informations sur la gestion des biens immobiliers hors Siège.

27D.5 Les services centraux que le Bureau fournit aux autres bureaux et départements du Siège ont un caractère permanent, leur volume étant fonction de l'évolution des activités de fond et des autres services communs qu'il est destiné à appuyer. Pour ce qui est de la sécurité et de la sûreté, le Bureau s'attachera, comme précédemment, à faire appliquer les mesures de sécurité à l'échelle de l'Organisation et à renforcer les normes communes en matière de sécurité, afin d'assurer des conditions de travail appropriées aux délégations, aux fonctionnaires et aux personnalités de passage à l'ONU. S'agissant des technologies de l'information et de la communication, les activités s'articuleront autour des objectifs énoncés dans le rapport du Secrétaire général intitulé « L'information au Secrétariat : plan d'action » (A/55/780), (accès à l'information et partage de l'information, appui aux technologies de l'information et de la communication hors Siège, infrastructure technique, renforcement des capacités et mise en place d'une administration en ligne). En ce qui concerne les achats, on continuera de mettre l'accent sur la mise en oeuvre efficace de la réforme des procédures d'achat prescrite par les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale. Dans le domaine des voyages et des transports, on s'attachera à maintenir des services efficaces et rentables, notamment par une coopération étroite avec les autres organismes des Nations Unies. S'agissant des bâtiments, on poursuivra les travaux entrepris pour stopper la détérioration des installations et les rendre conformes aux règlements d'hygiène et de sécurité et autres normes concernant l'état des infrastructures (électriques, mécaniques, etc.). En ce qui concerne les archives et les dossiers, l'accent sera mis, comme précédemment, sur l'amélioration progressive de la gestion des archives, notamment par l'application de techniques de pointe en matière de traitement de l'information et la transformation graduelle du service en un centre d'archivage dans le cadre des services communs, à l'intention des États Membres, des organismes des Nations Unies et de diverses organisations et institutions.

27D.6 Le montant total des ressources prévues au chapitre 27D s'élève à 228 538 100 dollars, ce qui représente une diminution de 1 279 600 dollars, ou 0,5 %, par rapport au montant révisé des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2000-2001. Outre qu'un certain nombre de crédits ponctuels inscrits au budget de l'exercice précédent n'ont pas été reconduits, la diminution tient au fait que les ressources nécessaires au titre des technologies de l'information et de la gestion de l'information sont inférieures aux prévisions de dépenses correspondantes pour l'exercice 2000-2001 et que les montants requis pour d'autres programmes ont aussi légèrement diminué. S'agissant des technologies de l'information et de la communication, la réduction est la conséquence a) de l'introduction d'une nouvelle méthode pour fournir des services contre remboursement à toutes les unités administratives « clientes » financées aussi bien sur le budget ordinaire que par des fonds extrabudgétaires dans le domaine des télécommunications, ce qui se traduit par une diminution des dépenses opérationnelles qui étaient auparavant financées globalement dans le cadre du présent chapitre et b) d'un changement dans les arrangements relatifs aux services d'appui et d'entretien des systèmes centraux, en vertu duquel la Division a assumé la responsabilité directe d'un certain nombre de services d'appui qui étaient précédemment pris en charge par le Centre international de calcul. Ces diminutions sont contrebalancées en partie par un accroissement des prévisions de dépenses afférentes à la gestion des installations compte tenu de la hausse du coût des services collectifs de distribution, de la main-d'oeuvre et des loyers immobiliers à proximité du Siège et par les dépenses supplémentaires prévues au titre de la sécurité et de la sûreté. Aux ressources budgétaires inscrites au présent chapitre viendront s'ajouter les recettes extrabudgétaires provenant du remboursement

du coût des services centraux fournis à des activités, fonds ou programmes extrabudgétaires (remboursement des dépenses d'appui au programme), ainsi que du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix. On compte recevoir 22 232 200 dollars à ce titre au cours de l'exercice 2002-2003. Les fonds extrabudgétaires comprennent également les remboursements effectués par les utilisateurs pour les services de télécommunications fournis au Siège. Ces fonds qui s'élèvent au total à 46 316 700 dollars, serviront à financer les services de télécommunications au Siège et la dotation en effectifs supplémentaires dont le Bureau aura besoin pour fournir des services d'appui divers aux activités, fonds et programmes extrabudgétaires, ainsi qu'une partie des dépenses opérationnelles afférentes à ces services.

27D.7 Les ressources prévues au chapitre 27D se répartiraient comme suit :

Tableau 27D.1

**Répartition des ressources par grande rubrique, en pourcentage**

Rubrique	Budget ordinaire	Fonds extrabudgétaires
A. Direction exécutive et administration	1,4	0,7
B. Programme de travail		
1. Sécurité et sûreté	12,4	2,5
2. Technologies de l'information	28,8	52,9
3. Achats	2,4	13,8
4. Voyages et transports	3,6	2,4
5. Gestion des installations	49,9	27,7
6. Gestion des archives et des dossiers	1,5	–
<b>Total partiel B</b>	<b>98,6</b>	<b>99,3</b>
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

27D.8 Les ressources demandées pour le programme de travail se répartiraient comme il est indiqué dans le tableau 27D.2 entre les différents domaines d'activité. On notera que les dépenses relatives aux activités commerciales (Activités productrices de recettes) figurent au chapitre 3 des recettes (Services destinés au public) et que les dépenses d'équipement relatives aux travaux de transformation et amélioration des locaux et aux gros travaux d'entretien figurent au chapitre 31 (Construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien) du budget-programme.

Tableau 27D.2

**Prévisions de dépenses, par grande rubrique**

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Rubrique	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
A. Direction exécutive et administration	2 785,3	3 329,8	(27,3)	(0,8)	3 302,5	222,2	3 524,7
B. Programme de travail							
1. Sécurité et sûreté	28 367,9	27 768,2	470,5	1,6	28 238,7	1 715,8	29 954,5
2. Technologies de l'information	62 518,0	70 757,8	(5 104,5)	(7,2)	65 653,3	5 064,3	70 717,6
3. Achats	12 629,1	5 534,7	(21,9)	(0,3)	5 512,8	372,3	5 885,1

Chapitre 27D Bureau des services centraux d'appui

Rubrique	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
4. Voyages et transports	–	8 460,3	(179,8)	(2,1)	8 280,5	500,0	8 780,5
5. Gestion des installations	112 865,8	109 338,4	4 776,2	4,3	114 114,6	6 870,2	120 984,8
6. Gestion des archives et des dossiers	3 396,3	3 484,1	(48,4)	(1,3)	3 435,7	223,4	3 659,1
7. Sommet du Millénaire	–	889,0	(889,0)	(100,0)	–	–	–
8. Session extraordinaire consacrée au VIH/sida	–	255,4	(255,4)	(100,0)	–	–	–
<b>Total (1)</b>	<b>222 562,4</b>	<b>229 817,7</b>	<b>(1 279,6)</b>	<b>(0,5)</b>	<b>228 538,1</b>	<b>14 968,2</b>	<b>243 506,3</b>

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	2002-2003 Dépenses prévues
<b>Total (2)</b>	<b>13 330,7</b>	<b>41 459,2</b>	<b>46 316,7</b>
<b>Total [(1) + (2)]</b>	<b>235 893,1</b>	<b>271 276,9</b>	<b>289 823,0</b>

Tableau 27D.3

**Postes nécessaires**

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
D-1/2	10	10	–	–	–	–	10	10
P-1 à P-5	93	110	–	–	22	22	115	132
<b>Total partiel</b>	<b>104</b>	<b>121</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>126</b>	<b>143</b>
<b>Agents des services généraux</b>	<b>518</b>	<b>527</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>59</b>	<b>59</b>	<b>577</b>	<b>586</b>
<b>Total</b>	<b>622</b>	<b>648</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>81</b>	<b>81</b>	<b>703</b>	<b>729</b>

**A. Direction exécutive et administration**

**Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 3 302 500 dollars**

27D.9 Le Sous-Secrétaire général aux services centraux d'appui est responsable de toutes les activités du Bureau, dont il assure l'administration et la gestion. Il coordonne les services communs, fournit au Secrétaire général, par l'intermédiaire du Secrétaire général adjoint à la gestion, conseils et appui pour toutes questions concernant la prestation de ce type de services aux services du Siège et aux bureaux hors Siège, ainsi qu'à d'autres organismes des Nations Unies, en particulier les fonds et programmes. Il planifie, organise, dirige et supervise, par l'intermédiaire des cadres supérieurs du

Bureau, la fourniture efficace et économique de services centraux d'appui dans les domaines suivants : sécurité et sûreté; informatique et télécommunications; administration des achats et marchés; voyages et transports; gestion des installations; supervision des activités commerciales; Administration postale des Nations Unies; et gestion des archives et des dossiers de l'Organisation. Le Sous-Secrétaire général est aidé dans sa tâche par les membres de son cabinet qui coordonnent en son nom les activités intéressant plusieurs services et assurent le contrôle et le suivi de leur exécution.

Tableau 27D.4

**Ressources nécessaires**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003
		(avant réévaluation des coûts)		
Budget ordinaire				
Postes	2 244,8	2 244,8	11	11
Autres rubriques	1 085,0	1 057,7	–	–
<b>Total</b>	<b>3 329,8</b>	<b>3 302,5</b>	<b>11</b>	<b>11</b>
Fonds extrabudgétaires	312,1	302,6	1	1

27D.10 Les ressources nécessaires (3 302 500 dollars) correspondent au coût du maintien de 11 postes pour les plus proches collaborateurs du Sous-Secrétaire général et aux autres dépenses y afférentes. La diminution du montant prévu au titre des autres rubriques est liée au transfert des crédits destinés aux communications et à la Division de l'informatique qui gère les fonds de ce type pour l'ensemble des services.

**B. Programme de travail**

Tableau 27D.5

**Prévisions de dépenses, par grande rubrique**

Grande rubrique	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003
		(avant réévaluation des coûts)		
Budget ordinaire				
1. Sécurité et sûreté	27 768,2	28 238,7	183	188
2. Informatique	70 757,8	65 653,3	127	148
3. Achats	5 534,7	5 512,8	37	37
4. Voyages et transports	8 460,3	8 280,5	46	46
5. Gestion des installations	109 338,4	114 114,6	199	199
6. Gestion des archives et des dossiers	3 484,1	3 435,7	19	19
9. Sommet du Millénaire	889,0	–	–	–
10. Session extraordinaire consacrée au VIH/sida	255,4	–	–	–
<b>Total</b>	<b>226 487,9</b>	<b>225 235,6</b>	<b>611</b>	<b>637</b>
Fonds extrabudgétaires	41 147,1	46 014,1	80	80

**1. Sécurité et sûreté**

*Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 28 238 700 dollars*

27D.11 Le Service de la sécurité et de la sûreté est chargé de ces activités. Son objectif est de permettre aux représentants, aux fonctionnaires et aux personnalités de passage au Siège d'exercer leurs fonctions à l'ONU en toute sécurité et de protéger les biens de l'ONU. Pour ce faire, il prend des mesures défensives et prévient toutes les atteintes possibles à la sécurité. Il s'emploie en outre à préciser et à appliquer la notion de hiérarchie unifiée avec les autres services de sécurité des Nations Unies. Cette nouvelle formule sera appliquée par le biais du réseau mondial interorganisations sur la sécurité qui regroupe les chefs de sécurité du Siège de l'ONU, des commissions régionales, des bureaux extérieurs et des fonds et programmes de l'ONU. L'objectif est d'identifier les questions de sécurité qui revêtent un intérêt mondial et d'y apporter une réponse par le biais de la création de réseaux interorganisations et d'un suivi régulier, de formuler des recommandations interorganisations sur les questions prioritaires en matière de sécurité et d'élaborer des normes communes en matière de sécurité.

Tableau 27D.6

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès**

**Objectif :** assurer en permanence des services de sécurité et de sûreté efficaces et de qualité de façon à assurer des conditions de travail sûres aux délégations, aux fonctionnaires et aux personnalités de passage au Siège de l'ONU

*Réalisations escomptées*

*Indicateurs de succès*

a) Amélioration des conditions de sécurité et de sûreté au Siège de l'ONU.

a) i) Diminution du nombre d'entrées non autorisées au Siège de l'ONU;  
 ii) Réduction du nombre de situations d'urgence (feu et fumée, entrées non autorisées, conditions de travail dangereuses, urgences médicales, accidents industriels, accidents du travail et maladies professionnelles).

**Facteurs extérieurs**

27D.12 Les objectifs seront atteints et les réalisations escomptées obtenues à condition que a) les délégations et le personnel respectent les réglementations en matière de protection contre les incendies et de sécurité; et b) il n'y ait aucun incident lié à des cas de force majeure.

**Produits**

27D.13 Au cours de l'exercice biennal 2002-2003, les produits suivants seront fournis :

- a) Services de sécurité
  - i) Bureaux et installations de conférence : filtrage des personnes, des véhicules et des paquets qui entrent dans les locaux de l'Organisation ou qui en sortent; confiscation des cartes d'identité ONU périmées; utilisation de détecteurs d'objets métalliques pour déceler les armes cachées; services de sécurité lors de réunions, réceptions et manifestations spéciales; organisation de programmes de formation en matière de sécurité; exploitation et maintenance des systèmes de surveillance électronique et de télévision en

circuit fermé installés dans les locaux du Siège et dans la résidence du Secrétaire général; hissage et descente des drapeaux des États Membres de l'Organisation;

- ii) Garage : filtrage des personnes se trouvant dans les véhicules; inspection des véhicules de livraison qui entrent dans le garage de l'ONU; contrôle par sondage des véhicules des membres du personnel et du corps diplomatique qui entrent dans le garage; vente de tickets d'accès au garage; inspection des permis de stationnement et enregistrement des véhicules des délégations et des fonctionnaires stationnés durant la nuit en vue de demander paiement à leur propriétaire;
  - iii) Services spéciaux : services de protection personnelle du Président de l'Assemblée générale, du Secrétaire général, de la Vice-Secrétaire générale, et des personnalités de passage au Siège; réalisations d'enquêtes ayant trait à la question de sécurité; liaison avec les autorités de police du pays hôte;
  - iv) Cartes et autres documents d'identité ONU : délivrance de cartes d'identité et de laissez-passer et tenue des dossiers qui s'y rapportent; exploitation et entretien du système de codage des cartes d'identité avec photo;
  - v) Services de détection des explosifs : examen de tout le courrier et de tous les colis entrant pour déterminer s'ils contiennent des explosifs et capacité d'intervention d'unités canines;
  - vi) Serrurerie : mise en place et entretien de tous les systèmes de fermeture dans l'ensemble des locaux du Siège y compris les coffres-forts;
  - vii) Formation : à titre de service d'appui, le Siège fournit des conseils d'ordre général et une formation de base en matière de sécurité aux missions, bureaux, organismes et commissions régionales;
- b) Services de sûreté
- i) Inspection des locaux du Siège, y compris les ascenseurs, les escaliers roulants et les machineries pour vérifier que rien ne peut mettre en danger les occupants ou déclencher un incendie; organisation de programmes de formation à l'intention des agents de sécurité, des agents de prévention des incendies, des travailleurs manuels et des guides; coordination d'exercices d'alerte en cas d'incendie et d'enquêtes techniques sur la sécurité; rédaction de rapports et recommandations concernant les questions de sécurité; contrôle et inspection du système de détection des incendies et des inondations et organisation d'exercices d'évaluation des locaux de l'ONU; remise à des fonctionnaires et à des travailleurs contractuels de matériel servant à assurer la sécurité; inspections sanitaires des cuisines, inspection annuelle de tous les locaux servant à la préparation et au stockage des aliments ainsi qu'au service de repas pour s'assurer que les normes d'assainissement et d'hygiène sont respectées;
  - ii) Inspection des locaux lors d'alertes à la bombe; réponse aux alertes de tout type et aux appels concernant une situation d'urgence, notamment pour éteindre des incendies, ouvrir les portes d'ascenseur bloquées et assurer les premiers secours; surveillance des travaux de soudure pour éviter les incendies; enquête sur les accidents de voiture, les demandes de dédommagement, les accidents mettant en cause des visiteurs et des fonctionnaires, les cas de maladie concernant les visiteurs ainsi que les dommages causés à des biens personnels ou à des biens appartenant à l'ONU.

Tableau 27D.7

**Ressources nécessaires : services de sécurité et de sûreté**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003
		(avant réévaluation des coûts)		
Budget ordinaire				
Postes	22 302,0	22 742,6	183	188
Autres rubriques	5 466,2	5 496,1	–	–
<b>Total</b>	<b>27 768,2</b>	<b>28 238,7</b>	<b>183</b>	<b>188</b>
Fonds extrabudgétaires	<b>1 094,4</b>	<b>1 143,9</b>	<b>9</b>	<b>9</b>

27D.14 Le montant prévu, qui s'élève à 28 238 700 dollars, servira à financer le coût de 188 postes et les autres dépenses y afférentes. L'augmentation des ressources destinées aux postes est due principalement à la création de cinq postes d'agent de la sécurité et de la sûreté qui vise à améliorer la sécurité des délégations et du personnel en renforçant la sécurité des visites guidées et des membres de la presse et des représentants des organisations non gouvernementales au Siège. En outre, elle permettra de reprendre les rondes du Siège de l'ONU et de tous les bâtiments avoisinants effectuées par des hommes en uniforme 24 heures sur 24, sept jours par semaine, d'assurer des rondes supplémentaires dans les zones commerciales et de livraison et de multiplier les inspections des systèmes de détection des incendies et de sécurité. Elle tient aussi compte de l'échange interne d'un poste P-3 et d'un poste P-4 entre le Service et la Division des achats qui visait à répondre aux besoins opérationnels des deux unités administratives.

**2. Services informatiques**

**Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 65 653 300 dollars**

27D.15 La Division de l'informatique est responsable de l'exécution de ces activités et de la réalisation de leurs objectifs. Le mandat de la Division est de fournir au Siège des services informatiques, de télécommunications et d'appui à l'infrastructure des salles de conférence, et d'assurer des services de bureautique, d'assistance technique logiciels et matériel, ainsi que la location de lignes et les communications par satellites avec les principaux bureaux extérieurs. La Division fournit un appui pour les applications utilisées à l'échelle de l'Organisation (SIG, courrier électronique, système à disques optiques, services de consultation et de conseil, recherche et développement, etc.) et centralise l'assistance informatique. Elle fournit également des services d'appui technique aux missions permanentes qui se trouvent à New York. Au cours de l'exercice biennal 2000-2001, la Division a été réorganisée de façon à concentrer les ressources sur les domaines prioritaires susmentionnés, en particulier la mise en place du SIG.

27D.16 Dans le cadre de la stratégie générale du Secrétariat en matière d'informatique et de communications, la Division est responsable de l'élaboration de politiques et de normes; de la tenue à jour d'un inventaire des activités relatives aux technologies de l'information et des communications qui sont menées au Secrétariat; de la coordination de l'exécution des décisions stratégiques prises par le Comité directeur pour la réforme et la gestion en ce qui concerne les technologies de l'information et les communications; de concevoir, en coopération avec le Bureau de la gestion des ressources humaines des programmes de formation à l'intention des fonctionnaires spécialistes des technologies de l'information et des communications, partout dans le monde; et de la fourniture

des instruments nécessaires à la promotion de la mise en commun des connaissances et des travaux menés en coopération.

27D.17 Au cours de l'exercice biennal, la Division continuera de s'employer à renforcer l'efficacité et la transparence en matière de partage des coûts en fournissant des services centraux, moyennant remboursement. Dans ce contexte, les modalités de remboursement des télécommunications seront davantage rationalisées et modernisées pour tous les utilisateurs. Par ailleurs, une évaluation de l'efficacité des services fournis par le Centre international de calcul (CIC) a permis d'établir que l'application de mesures concernant l'attribution des responsabilités pour certains de ces services était la meilleure solution d'un point de vue coût-efficacité. Il a donc été nécessaire de doter la Division d'une capacité interne en matière d'entretien des infrastructures et d'appui à celles-ci. Les coûts afférents sont surcompensés par les économies réalisées sur les fonds demandés antérieurement au titre du remboursement au Centre international de calcul pour ses services. Au total, l'adoption de nouvelles approches des services informatiques s'est concrétisée par une économie nette d'un montant de 5 104 500 dollars pour l'exercice biennal, par rapport aux montants demandés.

Tableau 27D.8

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès**

**Objectif :** Assurer aux utilisateurs un appui efficient, efficace et de qualité dans le domaine des technologies de l'information et de la gestion de l'information

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
a) Un environnement d'un niveau technologique plus élevé à l'Organisation;	a) Le niveau des techniques d'information et de communication est compatible avec les normes industrielles les plus élevées;
b) Exécution d'activités d'information et de communication intégrées et harmonisées dans l'ensemble de l'Organisation, et fonctionnement efficace et efficient des infrastructures et des systèmes généraux.	b) Degré de satisfaction exprimé par les missions permanentes des États Membres et par les utilisateurs du Secrétariat quant aux services techniques d'information et de communication.

**Facteurs extérieurs**

27D.18 Le sous-programme devrait mener aux objectifs et réalisations escomptées dans la mesure où : a) les technologies évoluent selon les prévisions; b) les départements et les services clients appuient les efforts de la Division et coopèrent pleinement à la réalisation des objectifs de la stratégie relative aux services informatiques et de communication.

**Produits**

27D.19 Les produits suivants seront fournis au cours de l'exercice biennal 2002-2003 :

- a) Appui opérationnel à l'infrastructure informatique
  - i) Gestion et entretien de l'infrastructure globale de télécommunication reliant le Siège de l'Organisation des Nations Unies à ses bureaux extérieurs et aux missions de maintien de la paix;
  - ii) Fourniture d'un appui opérationnel à 20 routeurs et 135 armoires de brassage du réseau local;

- iii) Fourniture d'un support technique pour tous les logiciels d'application centrale (Système intégré de gestion (SIG), système à disques optiques, courrier électronique et réseau Internet/Intranet, par exemple);
- iv) Fourniture d'un appui technique et opérationnel pour les 5 500 ordinateurs personnels reliés au réseau du Siège de l'ONU;
- b) Nouvelles technologies et développement
  - i) Élaboration et installation de systèmes généraux pour faciliter la gestion intégrée des documents;
  - ii) Énonciation et application de normes informatiques et fourniture d'avis et de conseils techniques concernant les projets en matière de technologie de l'information;
  - iii) Expansion et modernisation du système de courrier électronique et de l'accès aux réseaux Internet et Intranet;
  - iv) Coordination des services techniques d'appui à l'informatique et aux communications pour toutes les missions permanentes auprès de l'ONU à New York;
- c) Coordination et assistance administrative
  - i) Fourniture d'une assistance technique à environ 15 000 réunions, et fourniture des services audio (2 000) et vidéo (700) demandés par les utilisateurs; gestion et coordination d'environ 700 vidéoconférences;
  - ii) Coordination de la fourniture d'environ 270 services de photocopie au Siège;
  - iii) Fourniture de services de facturation des communications par téléphone et par télécopie pour environ 28 millions d'appels au cours d'un exercice biennal;
  - iv) Fourniture d'une assistance administrative, y compris le traitement de 1 500 factures et contrats afférents;
  - v) Suite donnée aux demandes des utilisateurs concernant la sécurité du SIG (20 000 transactions);
  - vi) Exploitation et maintenance d'environ 14 000 lignes de téléphone et de télécopie reliées à l'autocommutateur privé du Siège et suite donnée à environ 10 000 demandes d'utilisateurs (transferts et changements);
  - vii) Fourniture de services de messagerie électronique d'une capacité de 600 000 messages télécopiés, et de services de télex et de télégrammes;
  - viii) Fourniture d'un appui technique et opérationnel à environ 700 utilisateurs de messageries vocales au Siège de l'ONU et appui technique aux utilisateurs de radiomessageurs et de téléphones cellulaires;
  - ix) Modernisation de l'équipement audio et vidéo utilisé à l'appui du matériel multimédia installé dans les salles de conférence;
- d) Système intégré de gestion (SIG)
  - i) Analyse de gestion : analyse des problèmes signalés par les utilisateurs, et analyse des besoins nouveaux; recommandations et évaluation des moyens nécessaires; octroi d'une assistance aux utilisateurs chargés de revoir le déroulement des opérations et les procédures;

- ii) Modernisation de l'infrastructure technique, comprenant des études techniques, la sélection et la mise à l'essai de nouveaux composants logiciels destinés à améliorer le système et la mise au point de nouveaux logiciels de développement ou d'exploitation; maintenance du système central d'établissement des rapports, cette fonction consistant à aider les groupes responsables de la conception de rapports en facilitant l'accès aux données et en procédant aux adaptations nécessaires pour tirer parti des techniques de pointe et répondre aux nouveaux besoins de tous les lieux d'affectation;
- iii) Responsabilité des décisions à prendre; planification des modifications et des améliorations; contrôle de la formation et des qualifications de tous les programmeurs affectés au SIG;
- iv) Coordination de toutes les activités concernant le système intégré de gestion; fourniture d'un appui aux bureaux hors Siège et aux autres organisations utilisant le SIG, et aux organes interinstitutions qui s'occupent de questions liées au SIG.

Tableau 27D.9

**Ressources nécessaires : informatique**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003 (avant réévaluation des coûts)	2000-2001	2002-2003
Budget ordinaire				
Postes	20 835,9	24 654,9	127	148
Autres rubriques	49 921,9	40 998,4	–	–
<b>Total</b>	<b>70 757,8</b>	<b>65 653,3</b>	<b>127</b>	<b>148</b>
Fonds extrabudgétaires	19 029,2	24 558,3	14	14

27D. 20 Le montant de 65 653 300 dollars permettra de financer 148 postes et diverses autres rubriques. Le niveau des ressources nécessaires reflète une réduction des besoins de la Division, les nouvelles approches en matière de mise en oeuvre et d'octroi de services ayant permis de renforcer les effectifs de la Division. Les dépenses afférentes au personnel supplémentaire sont plus que compensées par la réduction des dépenses au titre des autres rubriques. Les 21 postes supplémentaires [16 postes d'administrateur et 5 postes d'agent des services généraux (autres classes)] viennent renforcer les services de sécurisation de l'information et ceux qui sont responsables de l'élaboration et de l'application des normes relatives aux technologies informatiques et de communication conformément à la stratégie présentée dans le rapport du Secrétaire général intitulé « L'information au Secrétariat : un plan d'action » (A/55/780) (4 postes) et garantissent la continuité de l'appui aux diverses applications liées au SIG qui était auparavant assuré par le Centre international de calcul (17 postes). La diminution des ressources au titre des autres rubriques est due à a) la suspension des dispositions relatives au développement du SIG, le système étant désormais opérationnel; b) la décentralisation des ressources liées aux services de télécommunication (appareils et lignes téléphoniques), qui sont transférées aux départements et aux bureaux du Siège, dans le cadre des nouveaux accords de remboursement de ces services fournis par la Division; et c) la réduction des coûts des services fournis antérieurement par le Centre international de calcul, à laquelle s'ajoutent divers changements concernant le niveau des ressources demandées.

### 3. Achats

**Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 5 512 800 dollars**

- 27D.21 La Division des achats est responsable des activités prévues à cette rubrique. La Division définit les politiques, les procédures et les pratiques suivies à l'ONU pour la passation de marchés; elle gère de manière efficace et économique les opérations d'achat et les services d'appui connexes fournis au Siège, aux bureaux hors Siège, aux missions de maintien de la paix et autres missions opérationnelles; le cas échéant, elle fournit, dans le cadre de services communs, des services d'achat à des fonds et programmes des Nations Unies.
- 27D.22 Au cours de l'exercice biennal 2002-2003, la Division s'emploiera à garder l'allure des mesures de réformes des achats prises au cours de l'exercice biennal précédent afin que le processus de passation des marchés soit efficace, transparent, ouvert et économique. La Division des achats s'efforcera en outre d'encourager les producteurs des pays en développement et des pays à économie en transition à se manifester en se faisant inscrire en tant que fournisseurs potentiels pour les activités de l'ONU, notamment à l'occasion de séminaires commerciaux organisés dans les pays en question en coopération avec les États Membres, ainsi qu'en diffusant des informations sur les activités d'achat des Nations Unies et en en faisant la promotion.

Tableau 27D.10

#### Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès

**Objectif :** Assurer aux départements et aux bureaux un service d'achat efficient, efficace et de qualité

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
a) Progrès dans la mise en oeuvre de la réforme des achats décidée par l'Assemblée générale;	a) Pourcentage d'objectifs atteints dans la mise en oeuvre de la réforme des achats;
b) Simplicité, transparence et efficacité accrues des procédures administratives liées aux activités d'achat.	b) Degré de satisfaction exprimé par les missions permanentes des États Membres et par les utilisateurs du Secrétariat quant à la transparence et à la simplicité de la procédure d'achat.

#### Facteurs extérieurs

- 27D.23 Le sous-programme devrait mener aux objectifs et réalisations escomptées dans la mesure où :
- a) les services demandeurs respectent les procédures établies pour acquérir les biens et les services et appuient les efforts déployés par la Division des achats pour renforcer l'efficacité et l'efficience de la procédure d'achat; b) les institutions nationales s'associent aux efforts entrepris pour diversifier la liste des fournisseurs de l'ONU.

#### Produits

- 27D.24 Les produits suivants seront fournis au cours de l'exercice biennal 2002-2003 :
- a) Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions : contribution importante aux activités du Groupe de travail des services d'achats interorganisations touchant à la coordination et à la réforme des procédures d'achat et des normes en vigueur;

- b) Coopération technique (BO/XB) : services consultatifs et formation en groupe (participation à des séminaires et à des ateliers) destinés aux pays en développement et aux pays en transition, afin de les aider à renforcer leurs capacités nationales et de leur permettre de participer au processus de passation des marchés en tant que fournisseurs de biens et de services pour les opérations de l'ONU (environ 20 missions);
- c) Services d'appui administratif :
- i) Services d'achat : affichage sur la page d'accueil du site Web de la Division des plans d'achat et des manifestations d'intérêt concernant les possibilités à venir qui seront offertes aux fournisseurs; établissement et émission d'appels d'offres; négociation et exécution de contrats pour l'achat de fournitures et de matériel; services contractuels destinés au Siège, aux missions de maintien de la paix et aux missions sur le terrain; présentation des dossiers au Comité des marchés du Siège; examen des achats prévus et effectués par les bureaux hors Siège, y compris les missions de maintien de la paix et les missions sur le terrain;
- ii) Services d'appui : enregistrement des fournisseurs qualifiés dans le monde entier; ouverture des appels d'offres à la date et à l'heure arrêtées tout en préservant la confidentialité et la sécurité des appels d'offres avant leur ouverture; contribution importante aux programmes de formation sur les questions relatives aux achats, à l'intention des fonctionnaires chargés des achats des bureaux extérieurs, organisés par le Bureau de la gestion des ressources humaines.

Tableau 27D.11

**Ressources nécessaires : achats**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003
		(avant réévaluation des coûts)		
Budget ordinaire				
Postes	5 277,3	5 236,2	37	37
Autres rubriques	257,4	276,6	–	–
<b>Total</b>	<b>5 534,7</b>	<b>5 512,8</b>	<b>37</b>	<b>37</b>
Fonds extrabudgétaires	6 191,6	6 375,8	34	34

27D.25 Le montant de 5 512 800 dollars permettra de financer le maintien de 37 postes et autres rubriques. La réduction mineure du coût des postes (41 000 dollars) résulte du redéploiement interne d'un poste P-4 de la Division au Service de la sécurité et de la sûreté, ce poste ayant été échangé contre un poste P-3, pour répondre à des besoins opérationnels.

**4. Service des voyages et des transports**

***Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 8 280 500 dollars***

27D.26 Le Service des voyages et des transports est chargé de l'itinéraire, du transport et du logement pour tous les voyages effectués aux frais de l'ONU et du déménagement du mobilier et des effets personnels de fonctionnaires entre lieux d'affectation dans le monde entier. Il fait des recommandations au Sous-Secrétaire général sur toutes les questions relatives aux voyages et aux transports, émet les documents de voyage des Nations Unies aux fonctionnaires de l'ONU et des institutions

spécialisées, coordonne les formalités nécessaires à la délivrance des visas par le pays hôte et communique à ce dernier toutes les modifications du personnel intervenant au Siège; donne des instructions pour l'émission de billets d'avion et la réservation de chambres d'hôtel et s'assure qu'elles sont correctement exécutées; veille à ce que les personnalités disposent des services nécessaires dans tous les aéroports de la région new-yorkaise (accès aux salons réservés; attribution de siège, sécurité, etc.), gère les arrivées et les départs et assure la coordination des formalités de passage en douane et d'immigration; obtient les autorisations de port d'arme pour les agents de sécurité des Nations Unies. Le Service fait en sorte que les expéditions destinées au Siège soient effectuées rapidement et de manière économique et que les services de messagerie entre le Siège et les missions permanentes dont peuvent bénéficier les fonctionnaires autorisés soient convenablement assurés. Il gère également tous les véhicules officiels au Siège, contrôle l'approvisionnement en fournitures de bureau pour le Secrétariat au Siège et la réception des marchandises et du matériel.

27D.27 Au cours de l'exercice biennal, le Service des voyages et des transports s'attachera à améliorer la rentabilité des voyages de fonctionnaires des Nations Unies en négociant de nouveaux accords de ristourne avec des compagnies aériennes internationales et régionales pour couvrir la quasi-totalité des voyages effectués aux frais de l'ONU, afin de faire bénéficier les fonds et programmes des Nations Unies de tarifs préférentiels. Le Service poursuivra la réorganisation des processus, notamment l'utilisation systématique de technologies modernes pour l'établissement de documents de voyage utilisés dans l'ensemble de l'Organisation, les livraisons de courrier, de colis urgents et le stockage d'informations. Le Service continuera à fournir des contributions de fond et des orientations aux initiatives communes prises dans les domaines des voyages et des transports.

Tableau 27D.12

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès**

**Objectif :** Garantir l'efficacité, la rentabilité et la qualité des services de voyage et de transport fournis aux missions permanentes, aux départements, aux départements et bureaux du Secrétariat et au personnel.

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
a) Amélioration de la qualité et de la rentabilité des services de voyage fournis aux délégations, au Secrétaire général et au personnel, notamment la rapidité et la fiabilité des formalités d'autorisation de voyage.	a) i) Économies réalisées par rapport au prix total du voyage; ii) Degré de satisfaction exprimée par les utilisateurs des services en réponse aux enquêtes effectuées par le Service des voyages et des transports.
b) Amélioration de la rapidité de l'acheminement et de la livraison des marchandises.	b) Degré de satisfaction exprimée par les utilisateurs des services en réponse aux enquêtes effectuées par le Service des voyages et des transports.

**Facteurs extérieurs**

27D.28 Les objectifs et réalisations escomptées devraient être atteints à condition que : a) les départements et bureaux, le personnel et les clients extérieurs appuient les efforts du Service pour améliorer l'efficacité et la rentabilité des services de voyage et de transport; b) l'évolution de la situation dans le secteur des voyages, notamment en ce qui concerne les tarifs, les commissions des compagnies aériennes, les ristournes consenties par ces dernières et les modifications de services n'aient pas d'effets négatifs sur les services fournis.

**Produits**

27D.29 Les produits ou services ci-après seront fournis au cours de l'exercice 2002-2003 :

- a) Voyages : négociation de nouveaux accords de ristourne avec les compagnies aériennes internationales et régionales pour que l'Organisation bénéficie systématiquement de tarifs préférentiels; contrôle et audit de tous les billets d'avion payés par l'ONU pour s'assurer qu'ils ont été émis aux tarifs les plus bas; réorganisation du processus d'établissement des documents de voyage utilisés dans l'ensemble de l'Organisation; adoption de procédés de numérisation d'images et autres techniques informatiques pour permettre la transmission par voie électronique des demandes de formulaires relatifs aux voyages émanant des bureaux hors Siège et l'archivage sous forme électronique de toutes les informations relatives aux voyages, en utilisant les services des spécialistes de l'Organisation et les technologies dont celle-ci dispose; révision de plusieurs documents de voyage de l'Organisation pour les sécuriser à l'aide des moyens les plus modernes afin qu'ils puissent être délivrés par voie électronique dans le cadre du nouveau processus;
- b) Transports : exploitation d'un système électronique de localisation permettant de s'assurer que tous les véhicules de l'Organisation sont conduits par des chauffeurs autorisés; utilisation de la technique du code à barres pour suivre les livraisons de plis urgents et autres missions confiées aux chauffeurs; gestion des marchés passés à titre de service commun pour l'approvisionnement en articles de papeterie et autres fournitures de bureau de tous les organismes des Nations Unies sis à New York.

Tableau 27D.13

**Ressources nécessaires : Service des voyages et des transports**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003 (avant réévaluation des coûts)	2000-2001	2002-2003
Budget ordinaire				
Postes	5 868,6	5 868,6	46	46
Autres rubriques	2 591,7	2 411,9	–	–
<b>Total</b>	<b>8 460,3</b>	<b>8 280,5</b>	<b>46</b>	<b>46</b>
Fonds extrabudgétaires	1 064,4	1 112,4	9	9

27D.30 Le montant de 8 280 500 dollars permettra de financer 46 postes et les dépenses connexes au titre des autres rubriques. La diminution du montant imputé aux autres rubriques est liée à la baisse des dépenses de fonctionnement et des ressources nécessaires pour le remplacement des véhicules.

**5. Gestion des installations**

**Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 114 114 600 dollars**

27D.31 La Division de la gestion des installations est responsable de la gestion efficace et rationnelle de toutes les installations de l'Organisation, en particulier grâce à leur entretien systématique et à des rénovations en temps voulu. Les ressources nécessaires pour les travaux de réaménagement et de rénovation et les gros travaux d'entretien des installations au Siège, dont la Division a également la responsabilité, sont décrites au chapitre 31.

27D.32 Conformément à ces objectifs, la Division conseille le Sous-Secrétaire général sur les aspects de la politique générale qui touche à ses propres fonctions; elle élabore un plan d'entretien des locaux du Siège et assume un rôle de coordination pour tous les biens immobiliers hors Siège dans le cadre du Réseau d'échange d'informations sur la gestion des biens immobiliers hors Siège; elle s'occupe de l'entretien et de l'exploitation des locaux et des installations matérielles au Siège; elle définit et conduit les travaux de construction et de transformation; elle contribue à l'exécution du plan d'équipement; elle administre et répartit les bureaux, les aires d'entreposage et les espaces collectifs des locaux que l'ONU loue ou possède au Siège; elle planifie, coordonne et dirige les opérations relatives au courrier, à l'administration du garage, aux réceptions et aux manifestations spéciales au Siège; et fournit des services d'appui et d'entretien qu'exigent les installations de conférence.

Tableau 27D.14

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès**

**Objectif :** Garantir la gestion efficace et rationnelle de toutes les installations au Siège, en particulier grâce à leur entretien systématique et à des rénovations en temps voulu.

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
a) Amélioration de l'état des installations de l'ONU.	a) i) Réduction du nombre et de la gravité des cas de mauvais fonctionnement des infrastructures dans toutes les installations; ii) Réduction du nombre des interruptions de service; iii) Réduction du coût moyen de certains services d'entretien spécifique; iv) Degré de satisfaction exprimée par les usagers (missions permanentes et Secrétariat) en ce qui concerne les installations.
b) Amélioration de l'environnement de travail et de l'efficacité de la gestion des espaces.	b) Degré de satisfaction exprimée par les départements et bureaux du Secrétariat en ce qui concerne la répartition des bureaux disponibles.

**Facteurs extérieurs**

27D.33 Les objectifs et réalisations escomptées devraient être atteints à condition que les départements et bureaux du Secrétariat apportent leur appui et leur coopération aux efforts de la Division pour maintenir les installations en bon état.

**Produits**

27D.34 Au cours de l'exercice biennal 2002-2003, les services suivants seront assurés :

- a) Services techniques : chauffage, ventilation et climatisation, plomberie, menuiserie, tapisserie, peinture et entretien général, entretien du jardin et des terrains; contrôle continu du nettoyage et de l'entretien des salles de conférence; surveillance des opérations d'entretien et de maintenance des installations électriques qui sont réalisées sous le couvert d'accords contractuels;

- b) Services de planification et d'études techniques : études architecturales et techniques pour la conception et la supervision des projets de transformation et d'amélioration, des grands travaux d'entretien et des travaux d'électricité dans les bâtiments du Siège; prévision des besoins en locaux à usage de bureaux, gestion de tous les locaux appartenant à l'Organisation ou loués par elle et, le cas échéant, transformation et réaménagement en fonction des besoins pour optimiser l'utilisation des bureaux disponibles; locations, y compris l'aménagement de bureaux ou de magasins dans les locaux loués;
- c) Services de gestion de l'équipement et de l'information : gestion efficace de tous les biens non consommables et du matériel et appui aux opérations informatisées des services de gestion des installations;
- d) Services d'information et de réception : services d'information et de réception au salon des délégués et dans les halls du Siège à l'intention des représentants, des fonctionnaires et des visiteurs; réponse aux demandes de renseignements par téléphone émanant du public, du personnel des missions diplomatiques et des fonctionnaires;
- e) Opérations relatives au courrier : transmission par des moyens efficaces, fiables et économiques du courrier et des documents officiels, qui sont acheminés dans le monde entier par la valise diplomatique ou les services postaux et, dans les bâtiments du Siège, par un service de plantons;
- f) Services relatifs aux manifestations spéciales : planification, coordination et gestion de tous les services d'appui nécessaires à l'organisation des manifestations spéciales qui se tiennent au Siège.

Tableau 27D.15

**Ressources nécessaires : Division de la gestion des installations**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003 (avant réévaluation des coûts)	2000-2001	2002-2003
Budget ordinaire				
Postes	25 020,9	25 031,1	199	199
Autres rubriques	84 317,5	89 083,5	–	–
<b>Total</b>	<b>109 338,4</b>	<b>114 114,6</b>	<b>199</b>	<b>199</b>
Fonds extrabudgétaires	<b>13 767,5</b>	<b>12 823,7</b>	<b>14</b>	<b>14</b>

27D.35 Le montant de 114 114 600 dollars permettra de financer 199 postes et de couvrir les dépenses au titre des autres rubriques. Les modifications du tableau d'effectifs sont notamment la création d'un nouveau poste P-2/1 pour la mise au point et la tenue à jour d'un système informatisé de suivi des biens immobiliers et autres actifs de l'ONU, et la suppression d'un poste d'agent des services généraux (autres classes) dont les fonctions étaient liées à la tenue manuelle de l'inventaire de ces biens. L'augmentation des crédits imputables aux autres rubriques provient de l'augmentation nette des ressources nécessaires au titre des frais généraux de fonctionnement compte tenu des récentes augmentations de l'électricité, du pétrole et du gaz, et des ressources nécessaires au titre du mobilier et du matériel, notamment pour remplacer du mobilier de bureau, les crédits demandés à cet égard ayant été sous-évalués par le passé.

**6. Gestion des archives et des dossiers**

**Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 3 435 700 dollars**

- 27D.36 La Section des archives et des dossiers est chargée des activités suivantes : conserver et entretenir les dossiers présentant une utilité durable en vue d'assister l'Organisation sur le plan des opérations et de l'information, dans le domaine juridique et dans celui de la vérification des comptes; donner aux départements et aux bureaux du Secrétariat des lignes directrices quant à la gestion des dossiers sur support papier et des dossiers électroniques et à l'intégration de ces dossiers dans le système informatisé de l'Organisation des Nations Unies, en leur fournissant des services consultatifs et en leur indiquant les normes à suivre en matière d'archivage pour assurer que l'information soit à jour, exacte, complète, gérée avec efficacité, accessible et utilisable.
- 27D.37 Au cours de l'exercice 2002-2003, la Section se consacrera aux activités suivantes : a) transformation progressive de la Section en un centre de recherche sur archives, au titre des services communs, pour les États Membres, les organismes des Nations Unies et divers autres organismes et institutions; b) amélioration progressive de la gestion des archives, fondée essentiellement sur l'adoption de technologies de pointe. La Section des archives et des dossiers et d'autres institutions des Nations Unies à New York travaillent ensemble à réduire les éléments qui font double emploi dans les programmes et à uniformiser les normes et les services et, à cet effet, regroupent les activités en un seul lieu et mettent en commun leurs compétences techniques. Les nouvelles installations dont la Section dispose dans l'ensemble des bâtiments du Siège et à Long Island City permettent de mieux faire, à moindres frais, en matière de conservation et d'accessibilité des dossiers et offrent un meilleur emplacement pour les activités d'harmonisation interinstitutions. Les premiers résultats issus de cette harmonisation, qui seront diffusés par voie électronique, seront notamment l'évaluation de l'utilité des dossiers en tant qu'archives, la définition des dossiers essentiels et la mise au point des politiques et des procédures de la consultation des archives pour en faciliter l'accès aux bureaux de l'ONU, aux autres institutions, aux missions permanentes, aux organisations non gouvernementales et au public. Parmi les activités conjointes figurent également la planification stratégique, d'une part, de la conservation à long terme des archives électroniques, dans des bonnes conditions d'efficacité et de coût, dans un système d'archivage fiable et, d'autre part, de la numérisation des archives afin d'éviter à l'Organisation de perdre ses ressources en matière d'information.

Tableau 27D.16

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès**

**Objectif :** Offrir des services efficaces et de bonne qualité dans les domaines de la gestion des archives et de dossiers.

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
Rationalisation des services en matière de gestion d'archives et de dossiers grâce à la création d'un centre de recherche sur archives, au titre des services communs, pour les États Membres, le Secrétariat, les organismes des Nations Unies et d'autres organisations et institutions.	<p>i) Moins d'éléments faisant double emploi dans les opérations et davantage de cohérence dans les normes appliquées par les institutions participantes, grâce à la mise en commun des ressources;</p> <p>ii) Un plus grand nombre de bureaux intégrant des normes d'archivage à leurs applications informatiques;</p>

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
	iii) Pourcentage de dossiers présentant une utilité durable numérisés et conservés dans la mémoire institutionnelle électronique de l'Organisation; iv) Mesure de la satisfaction exprimée par les utilisateurs des archives quant à la qualité des services.

**Facteurs extérieurs**

27D.38 Les réalisations et objectifs visés devraient être atteints si les conditions suivantes sont remplies : a) Les institutions partenaires prennent part aux activités d'un éventuel centre créé au titre des services communs et y engagent des ressources; et b) Les institutions participantes décident la mise au point de normes communes et la coordination de leur application, et y apportent leur collaboration.

**Produits**

27D.39 Les produits de l'exercice biennal 2002-2003 seront les suivants :

a) Centre des archives et des dossiers : stockage, conservation et consultation des dossiers; services consultatifs en matière de gestion des dossiers; établissement des délais de conservation et de transfert des dossiers des divers services du Secrétariat; conservation ou élimination des documents archivés au centre et dans des entrepôts commerciaux; rationalisation du traitement des archives, en vue notamment d'en faciliter la consultation; mesures visant à encourager les activités de recherche de la part des fonctionnaires et des chercheurs extérieurs; administration de l'accès aux archives protégées et de l'examen de leur éventuelle mise en diffusion générale;

b) Systèmes de tenue des archives : appui technique à la mise au point des politiques et des directives régissant la conservation et l'accès aux archives électroniques; évaluation des applications informatiques du point de vue de la tenue des archives; offre de services consultatifs aux bureaux du Secrétariat, au Siège et hors Siège.

Tableau 27D.17

**Ressources nécessaires : gestion des archives et des dossiers**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003 (avant réévaluation des coûts)	2000-2001	2002-2003
Budget ordinaire				
Postes	2 746,5	2 782,6	19	19
Autres rubriques	737,6	653,1	–	–
<b>Total</b>	<b>3 484,1</b>	<b>3 435,7</b>	<b>19</b>	<b>19</b>
Fonds extrabudgétaires	–	–	--	--

27D.40 Le montant de 3 435 700 dollars correspond au coût du maintien de 19 postes et aux dépenses connexes au titre des autres rubriques. L'augmentation constatée au titre des postes est due au re-

classement d'un poste d'agent des services généraux au niveau 1re classe pour tenir compte de l'accroissement des responsabilités qui y sont rattachées. La diminution du montant prévu au titre des autres rubriques s'explique par la baisse des dépenses de fonctionnement de la Section.

Tableau 27D.18

**État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires**

---

*Résumé de la recommandation*

*Suite donnée à la recommandation*

---

**Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires**

(A/54/7)

Le Comité a recommandé que des informations sur le rôle des technologies nouvelles dans le fonctionnement de l'Organisation, et notamment sur les investissements dans l'infrastructure, le matériel et les logiciels informatiques lui soient présentées, à l'avenir, dans le cadre des projets de budget-programme et de budget des opérations de maintien de la paix (chap. I, par. 88).

Le Comité a fait observer que les données disponibles au sujet de l'inventaire du matériel étaient présentées de manière incohérente au titre d'objets de dépense différents dans les différents chapitres du projet de budget-programme. De même, les politiques de remplacement du matériel de bureautique n'étaient pas clairement définies. Le Comité a prié en conséquence le Secrétariat de présenter, dans le projet de budget-programme suivant, une étude et un projet de directives concernant la politique de remplacement du matériel de bureautique (chap. I, par. 89).

Département de l'information et la Division de l'informatique prennent l'initiative de définir pour le Secrétariat une politique concertée en matière de mise au point, de gestion et d'hébergement des sites Web. Il faudrait également veiller à l'égalité de traitement des langues officielles sur les sites Web, conformément à la résolution 53/208 C de l'Assemblée générale (chap. I, par. 91).

Une récapitulation de la situation de l'Organisation sur le plan de l'informatique et des investissements relatifs aux technologies de l'information et de la communication est donnée dans l'introduction du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003.

Le remplacement du matériel de bureautique se fait sur la base d'une durée de vie de trois ans. Tel est le principe utilisé pour l'élaboration du projet de budget-programme pour 2002-2003. En outre, un taux standard particulier de remplacement du matériel de bureautique a été mis au point pour chaque lieu d'affectation et appliqué systématiquement lors de l'élaboration du budget.

Le Secrétaire général a soumis au Comité de l'information et au Comité des conférences, en 2000, un rapport sur le développement, la mise à jour et l'enrichissement des sites Web de l'Organisation des Nations Unies (A/AC.198/2000/7-A/AC.172/2000/4). Ce rapport a été examiné par le Comité de l'information à sa vingt-deuxième session, en mai 2000. Dans son rapport (A/55/21), le Comité de l'information a pris note de ce rapport, encouragé le Secrétaire général à poursuivre ses efforts pour développer et améliorer

Le Comité a recommandé que le

les sites Web de l'Organisation dans toutes les langues officielles, et l'a prié de continuer d'élaborer des propositions à soumettre au Comité de l'information à sa vingt-troisième session. Le rapport a également été examiné par le Comité des conférences (voir A/55/32).

Le Comité a demandé que la stratégie de l'information demandée depuis longtemps soit formulée de toute urgence pour être présentée à l'Assemblée générale (chap. I, par. 92).

L'Assemblée générale est saisie du rapport sur la question, intitulé « L'information au Secrétariat : plan d'action » (A/55/780).

Le Comité a relevé qu'outre les montants indiqués au titre du chapitre 27D, des dépenses afférentes à la rénovation de l'infrastructure technologique étaient également inscrites au chapitre 31. Le Comité n'avait pas pu établir une distinction entre les ressources qui seraient consacrées à la maintenance, à l'assistance opérationnelle et à la rénovation des infrastructures et celles qui seraient investies dans les nouvelles technologies, y compris la recherche-développement. Le Comité a recommandé que dans le prochain projet de budget, cette distinction soit clairement établie, dans chaque chapitre du budget où il y a lieu de le faire. Cette information devrait être accompagnée de projets clairement définis, par chapitre du budget, afin que le Comité et l'Assemblée générale puissent déterminer le montant approprié de ressources à investir dans les technologies de l'information, ainsi que les résultats et les avantages à escompter d'un tel investissement (chap. II, par. VIII.43).

Des informations détaillées sur la rénovation de l'infrastructure technologique figurent aux chapitres 27D et 31, une liste des projets connexes figurant au chapitre 31. Des renseignements supplémentaires seront fournis, selon que de besoin, lors de l'examen du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003.

Le Comité a rappelé qu'il avait recommandé dans son rapport sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999 d'étudier la possibilité de créer une unité administrative regroupant le SIG et les services informatiques. Il a également noté que la question de la création d'une unité chargée de tous les services informatiques au Secrétariat serait examinée plus avant dans le cadre de la mise en place d'un service commun de maintenance pour l'ONU et tous les

À compter de mai 2000, le Service du SIG est devenu l'un des services de la Division de l'informatique. Certaines activités opérationnelles et d'appui technique du SIG et de la Division ont progressivement fusionné afin de mieux tirer parti des ressources existantes et de renforcer la recherche-développement. Cette information figure dans le 12e rapport intérimaire sur le SIG.

organismes utilisant le SIG. Il a demandé que des précisions sur les progrès réalisés à cet égard soient données dans le rapport intérimaire sur le SIG (chap. II, par. VIII.44).

Le Comité a noté qu'il n'avait pas été pleinement tenu compte de ses recommandations antérieures relatives aux services d'assistance et aux utilisateurs et de maintenance (A/52/7, par. VIII.90 et VIII.98). Il a recommandé que les nouvelles mesures qui seraient prises à propos des recommandations susmentionnées soient signalées dans le prochain projet de budget (chap. II, par. VIII.46).

Le Comité s'est étonné du faible nombre d'utilisateurs du SIG et a recommandé que le prochain projet de budget précise dans quelle mesure le SIG est utilisé par les directeurs de programme pour gérer les activités qui relèvent de leurs attributions (chap. II, par. VIII.47).

Le Comité a recommandé que dans la prochaine présentation du budget figure un tableau indiquant les crédits ouverts et les ressources nécessaires par chapitre en ce qui concerne les services du Centre international de calcul, similaire au tableau présenté au Comité lors de l'examen du budget pour l'exercice biennal 2000-2001 et reproduit dans son rapport (chap. II, par. VIII.49).

Le Comité a demandé au Secrétariat de continuer à conclure des accords de ristournes avec d'autres compagnies aériennes, si cela était possible et rentable, et que des informations à ce sujet soient incluses dans le prochain projet de budget-programme.

Le Comité a recommandé que le Secrétariat examine les circonstances dans lesquelles des pertes de matériel informatique se produisent et fasse rapport dans le prochain projet de budget-programme sur les mesures correctives prises pour les éliminer ou les

La question du service d'assistance aux utilisateurs est en cours d'examen. Une enquête sur la satisfaction des utilisateurs a été effectuée en 1999 et une nouvelle enquête est prévue avant le renouvellement du contrat ou la publication d'un appel d'offres pour un nouveau contrat.

Les informations sur l'utilisation du SIG au Secrétariat figurent dans le tableau A.27D.15.

Les données sur le montant des ressources prévues pour le remboursement des services du Centre international de calcul figurent dans le tableau A.27D.14.

L'ONU dispose d'accords importants de ristournes avec 31 compagnies aériennes de prédilection assurant des liaisons transatlantiques et transpacifiques et desservant des destinations multiples en Amérique latine et en Afrique. Ces compagnies aériennes représentent environ 90 % de tous les voyages effectués aux frais des Nations Unies.

Plusieurs mesures ont été mises en place pour éliminer des vols, par exemple l'installation de systèmes de verrouillage des portes à carte électronique, en équipant les ordinateurs dans des zones ouvertes de dispositifs antivols et en renforçant les contrôles sur les ordinateurs avant leur

réduire (chap. II, par. VIII.68).

Le Comité a recommandé que tout soit fait pour parvenir à un accord sur les modalités de partage des dépenses d'investissement initial et d'exploitation du nouveau centre de documentation devant être créé après l'expiration du bail des locaux de Park Avenue South. Il a recommandé en outre que l'expérience acquise avec les fonds et programmes des Nations Unies en matière de gestion commune des archives et des dossiers au Siège soit mise à profit à Genève et dans d'autres lieux d'affectation, selon qu'il conviendra (chap. II, par. VIII.71).

Le Comité a recommandé que le prochain projet de budget indique avec précision les résultats obtenus en ce qui concerne les objectifs énoncés au paragraphe 27D.16 sur l'élaboration d'une hiérarchie unifiée avec les autres villes sièges, les commissions régionales et les fonds et programmes des Nations Unies et sur la mise en place d'une structure commune pour l'exercice des fonctions de sécurité. Le Comité a estimé en outre qu'il était grand temps d'établir une étude d'experts détaillée sur les besoins liés à la sécurité des locaux de l'ONU et sur la capacité de l'Organisation à y faire face, avec indication des ressources nécessaires à cet effet. Le Comité a demandé que le rapport sur les besoins de l'Organisation dans le domaine de la sécurité lui soit présenté au printemps 2000 (chap. II, par. VIII.39).

installation. Certaines mesures ont également été mises en oeuvre pour accroître la responsabilité des vendeurs lorsqu'ils livrent du matériel informatique au Secrétariat. À la suite de la mise en oeuvre de ces mesures, on a constaté une réduction importante des vols de matériel informatique. Alors qu'en 1998, il y avait eu 13 vols d'ordinateurs ou de composants informatiques signalés, il n'y en a eu que neuf en 1999 et au cours du premier trimestre de 2000, il n'y a eu qu'un seul incident de disparition d'ordinateur portable.

La proposition de créer un centre de recherche sur les archives au Siège au titre des services communs est examinée par l'Équipe spéciale sur les services communs. L'expérience acquise en matière de fonctionnement du Centre en tant que service commun sera examinée en vue de l'étendre à Genève et à d'autres lieux d'affectation.

#### **A. Réseau mondial interorganisations sur la sécurité et hiérarchie unifiée**

Le Réseau mondial interorganisations sur la sécurité a été créé en mars 2000. Le Réseau a convenu de la nécessité d'une hiérarchie unifiée et a adopté à cet égard les normes ci-après :

- i) Conditions régissant le port de l'uniforme des agents de sécurité;
- ii) Adoption de politiques relatives à l'emploi de la force physique et des armes à feu par les agents de sécurité de l'ONU;
- iii) Adoption de critères communs pour la sélection des agents de sécurité envoyés en mission.

#### **B. Étude d'experts détaillée sur les besoins liés à la sécurité**

L'étude d'experts détaillée sur les besoins liés à la sécurité au Siège a été effectuée et fait désormais office de plan directeur des Nations Unies en

matière de sécurité. Les recommandations du plan directeur sont actuellement mises en oeuvre. Par ailleurs, des études d'experts sur les besoins en matière de sécurité ont été effectuées dans toutes les villes sièges de l'ONU (Genève, Vienne et Nairobi) et dans les sièges des commissions régionales. Chaque rapport contient des recommandations qui sont actuellement mises en oeuvre. Un rapport sur les mesures permettant d'améliorer les conditions de sécurité à l'Office des Nations Unies à Genève (A/55/511) a été examiné par l'Assemblée générale.

**Rapport du Comité des commissaires aux comptes**

(A/55/5, chap. II)

Le Comité a recommandé que l'Administration mette au point en priorité un système d'archivage pour le SIG (par. 113).

Voir le paragraphe 12 du premier rapport du Secrétaire général relatif à la suite donnée aux recommandations du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes de l'Organisation des Nations Unies pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999 (A/55/380).

Le Comité a recommandé que l'Administration examine tous les rapports sur les problèmes en passage d'essai et toutes les demandes d'amélioration du système en souffrance et établisse un plan d'action détaillé pour résoudre les problèmes en suspens (par. 117).

Voir A/55/380, par. 14.

Le Comité a recommandé que, conformément au Manuel des achats, la Division des achats fasse tout son possible pour que tous les nouveaux contrats d'un montant supérieur à 200 000 dollars et non identiques à des modèles précédents soient présentés au Bureau des affaires juridiques pour examen avant mise au point finale et que le Bureau des affaires juridiques fasse tout son possible pour mener un examen effectif des nouveaux contrats d'une valeur excédant 200 000 dollars conformément aux dispositions du Manuel des achats (par. 198).

Voir A/55/380, par. 18.

---

*Résumé de la recommandation*

*Suite donnée à la recommandation*

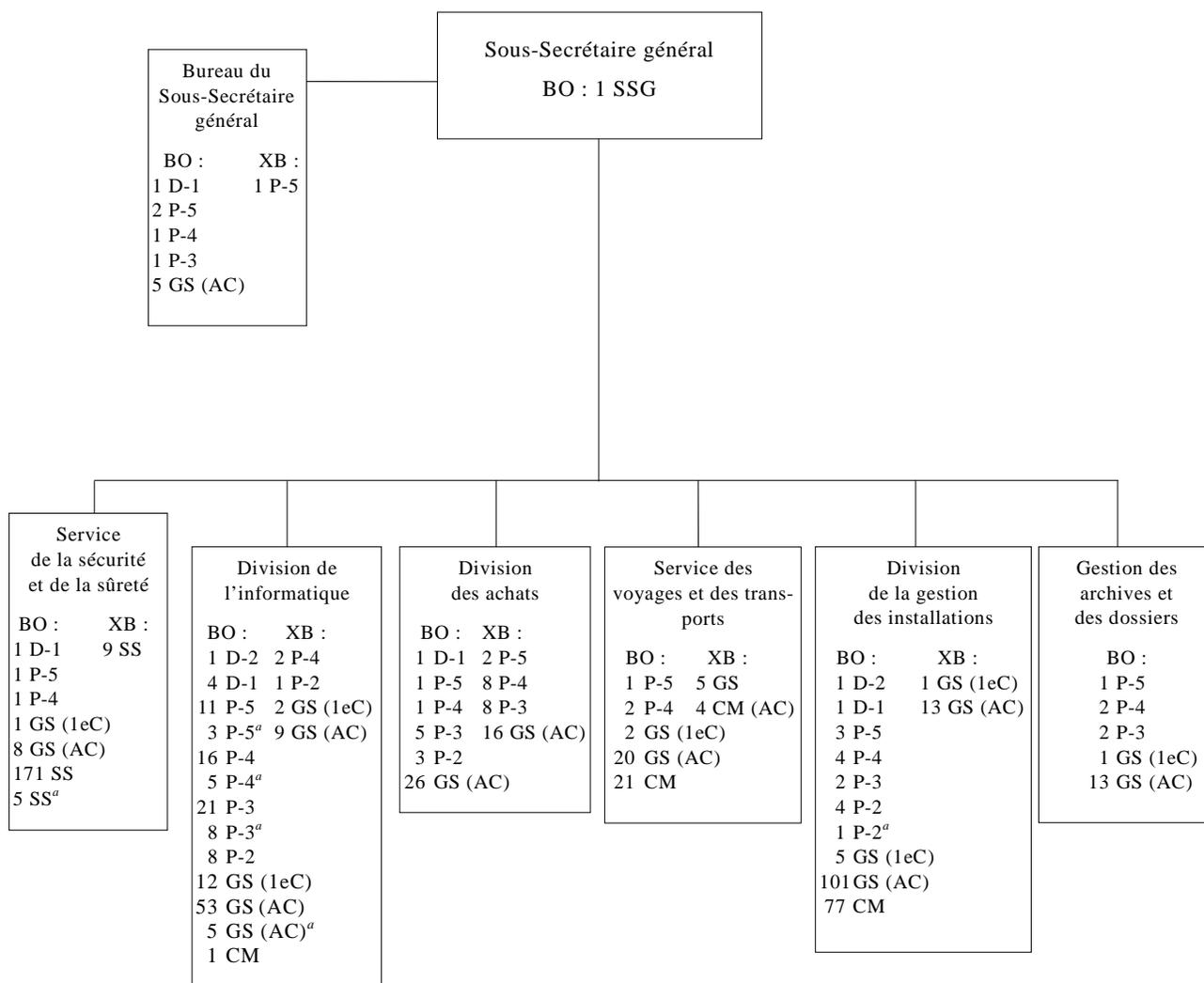
---

Le Comité a recommandé que la Division des questions juridiques générales et la Division des achats coopèrent plus étroitement à l'élaboration et à l'approbation des contrats et que la Division des achats mette en place un système de contrôle de l'état des demandes pour l'élaboration des contrats et les mesures à prendre par la suite (par. 209).

---

Voir A/55/380, par. 20.

## Département de la gestion : Bureau des services centraux d'appui Organigramme et répartition des postes proposés pour l'exercice biennal 2002-2003



*Note* : SSG : Sous-Secrétaire général; GS : agent des services généraux; SS : agent du Service de sécurité;  
CM : corps de métiers; 1eC : 1re classe; AC : autres classes; BO : budget ordinaire; XB : fonds extrabudgétaires.

<sup>a</sup> Nouveaux postes.

Annexe

**Montant indicatif des ressources nécessaires  
Bureau des services centraux d'appui**

Tableau A.27D.1

**Prévisions de dépenses, par grande rubrique et par source de financement**

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Rubrique	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
A. Direction exécutive et administration	2 785,3	3 329,8	(27,3)	(0,8)	3 302,5	222,2	3 524,7
B. Programme de travail							
1. Sécurité et sûreté	28 367,9	27 768,2	470,5	1,6	28 238,7	1 715,8	29 954,5
2. Services informatiques	62 518,0	70 757,8	(5 104,5)	(7,2)	65 653,3	5 064,3	70 717,6
3. Achats	12 629,1	5 534,7	(21,9)	(0,3)	5 512,8	372,3	5 885,1
4. Voyages et transports	–	8 460,3	(179,8)	(2,1)	8 280,5	500,0	8 780,5
5. Gestion des installations	112 865,8	109 338,4	4 776,2	4,3	114 114,6	6 870,2	120 984,8
6. Gestion des archives et des dossiers	3 396,3	3 484,1	(48,4)	(1,3)	3 435,7	223,4	3 659,1
7. Sommet du Millénaire	–	889,0	(889,0)	(100,0)	–	–	–
8. Session extraordinaire sur le VIH/sida	–	255,4	(255,4)	(100,0)	–	–	–
<b>Total (1)</b>	<b>222 562,4</b>	<b>229 817,7</b>	<b>(1 279,6)</b>	<b>(0,5)</b>	<b>228 538,1</b>	<b>14 968,2</b>	<b>243 506,3</b>

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives		2002-2003 Dépenses prévues
a) Services d'appui à :				
i) Des organismes des Nations Unies				
Structures administratives				
extrabudgétaires	3 471,4	3 699,2		3 868,0
ii) Des activités extrabudgétaires				
Fonds d'affectation spéciale pour				
la section allemande de traduction	160,4	227,2		315,4
Remboursements au titre de la				
coopération technique	1 479,0	1 660,4		1 575,6
Opérations de maintien de la paix	8 219,9	17 602,3		16 788,6
b) Activités de fond				
Compte d'appui pour les services				
communs	–	312,1		302,6
Compte d'appui pour les				
télécommunications	–	17 958,0		23 466,5
c) Projets opérationnels	–	–		–
<b>Total (2)</b>	<b>13 330,7</b>	<b>41 459,2</b>		<b>46 316,7</b>
<b>Total [(1) + (2)]</b>	<b>235 893,1</b>	<b>271 276,9</b>		<b>289 823,0</b>

Tableau A.27D.2

**Prévisions de dépenses, par objet de dépense**

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	76 598,9	84 296,0	4 264,8	5,0	88 560,8	6 889,4	95 450,2
Autres dépenses de personnel	15 624,3	11 232,8	(4 860,7)	(43,2)	6 372,1	348,8	6 720,9
Consultants et experts	80,8	226,1	186,6	82,5	412,7	22,5	435,2
Voyages	494,3	540,2	53,2	9,8	593,4	32,4	625,8
Services contractuels	9 068,7	11 724,4	4 027,5	34,3	15 751,9	862,1	16 614,0
Frais généraux de fonctionnement	101 566,7	106 226,6	(1 285,1)	(1,2)	104 941,5	6 161,1	111 102,6
Dépenses de représentation	5,9	9,5	–	–	9,5	0,6	10,1
Fournitures et accessoires	2 286,5	3 736,1	(312,5)	(8,3)	3 423,6	187,3	3 610,9
Mobilier et matériel	6 558,3	3 500,3	3 502,8	100,0	7 003,1	383,6	7 386,7
Aménagement des locaux	–	60,4	(60,4)	(100,0)	–	–	–
Subventions et contributions	10 278,0	8 265,3	(6 795,8)	(82,2)	1 469,5	80,4	1 549,9
<b>Total (1)</b>	<b>222 562,4</b>	<b>229 817,7</b>	<b>(1 279,6)</b>	<b>(0,5)</b>	<b>228 538,1</b>	<b>14 968,2</b>	<b>243 506,3</b>

2) *Fonds extrabudgétaires*

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	2002-2003 Dépenses prévues
Postes	9 346,1	12 450,7	12 703,8
Autres dépenses de personnel	25,0	1 714,6	1 064,0
Consultants et experts	–	70,0	–
Voyages	5,2	40,0	–
Services contractuels	–	2 499,0	2 499,0
Frais généraux de fonctionnement	3 954,4	21 899,9	27 487,5
Mobilier et matériel	–	2 785,0	2 562,4
<b>Total (2)</b>	<b>13 330,7</b>	<b>41 459,2</b>	<b>46 316,7</b>
<b>Total [(1) + (2)]</b>	<b>235 893,1</b>	<b>271 276,9</b>	<b>289 823,0</b>

Tableau A.27D.3

**Postes nécessaires**

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
SSG	1	1	–	–	–	–	1	1
D-2	2	2	–	–	–	–	2	2
D-1	8	8	–	–	–	–	8	8
P-5	19	23	–	–	3	3	22	26
P-4/3	59	71	–	–	18	18	77	89
P-2/1	15	16	–	–	1	1	16	17
<b>Total partiel</b>	<b>104</b>	<b>121</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>126</b>	<b>143</b>
<b>Agents des services généraux</b>								
1re classe	19	21	–	–	3	3	22	24
Autres classes	229	231	–	–	43	43	272	274
<b>Total partiel</b>	<b>248</b>	<b>252</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>46</b>	<b>46</b>	<b>294</b>	<b>298</b>
<b>Autres catégories</b>								
Service de sécurité	171	176	–	–	9	9	180	185
Corps de métiers	99	99	–	–	4	4	103	103
<b>Total partiel</b>	<b>270</b>	<b>275</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>283</b>	<b>288</b>
<b>Total général</b>	<b>622</b>	<b>648</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>81<sup>a</sup></b>	<b>81<sup>a</sup></b>	<b>703</b>	<b>729</b>

<sup>a</sup> 1 poste P-4, 1 d'agent des services généraux (1re classe), 15 d'agent des services généraux (autres classes), 9 d'agent des services de sécurité et de sûreté et 4 d'agent des corps de métier, financés au moyen des sommes remboursées au titre de l'appui aux structures administratives extrabudgétaires; 1 poste P-5, 1 P-4 et 4 d'agent des services généraux (autres classes) financés au moyen des remboursements perçus au titre de la coopération technique; 1 poste P-5, 8 P-4, 7 P-3, 1 P-2 et 15 d'agent des services généraux (autres classes) financés au moyen du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix; 1 poste P-5 financé au moyen du compte d'appui pour les services communs; 1 poste P-4, 2 d'agent des services généraux (1re classe) et 9 d'agent des services généraux (autres classes) financés au moyen du compte d'appui pour les télécommunications.

**Direction exécutive et administration**

Tableau A.27D.4

**Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par source de financement**

(En milliers de dollars des États-Unis)

 1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	1 515,8	2 244,8	–	–	2 244,8	164,3	2 409,1
Autres dépenses de personnel	1 080,1	1 036,7	–	–	1 036,7	56,7	1 093,4
Voyages	31,6	11,5	–	–	11,5	0,6	12,1
Frais généraux de fonctionnement	151,9	27,3	(27,3)	(100,0)	–	–	–
Dépenses de représentation	5,9	9,5	–	–	9,5	0,6	10,1
<b>Total (1)</b>	<b>2 785,3</b>	<b>3 329,8</b>	<b>(27,3)</b>	<b>(0,8)</b>	<b>3 302,5</b>	<b>222,2</b>	<b>3 524,7</b>

 2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
			a) Services d'appui à :	
			i) Des organismes des Nations Unies	
	–	–	Structures administratives	–
	–	–	ii) Des activités extrabudgétaires	–
			b) Activités de fond	
			Compte d'appui pour les services	
	–	312,1	communs	302,6
	–	–	c) Projets opérationnels	–
<b>Total (2)</b>	<b>–</b>	<b>312,1</b>		<b>302,6</b>
<b>Total [(1) + (2)]</b>	<b>2 785,3</b>	<b>3 641,9</b>		<b>3 827,3</b>

Tableau A.27D.5

**Postes nécessaires**

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
SSG	1	1	–	–	–	–	1	1
D-1	1	1	–	–	–	–	1	1
P-5	2	2	–	–	1	1	3	3
P-4/3	2	2	–	–	–	–	2	2
<b>Total partiel</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>7</b>

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
			Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003
<b>Agents des services généraux</b>								
1re classe	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres classes	5	5	–	–	–	–	5	5
<b>Total partiel</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	–	–	–	–	<b>5</b>	<b>5</b>
<b>Total général</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	–	–	<b>1<sup>a</sup></b>	<b>1<sup>a</sup></b>	<b>12</b>	<b>12</b>

<sup>a</sup> Un poste P-5 financé au moyen du compte d'appui pour les services communs.

### Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)

#### Postes

- A.27D.1 Le montant prévu (2 244 800 dollars) doit permettre de financer le maintien de 11 postes; il correspond aux besoins globaux du Sous-Secrétaire général en matière de supervision et d'administration et aux besoins fonctionnels concernant la supervision et le suivi des activités opérationnelles du Bureau, y compris l'assistance à offrir au Comité des marchés du Siège et au Comité de contrôle du matériel dans l'exercice de leurs fonctions.

#### Autres dépenses de personnel

- A.27D.2 Le montant prévu, soit 1 036 700 dollars (inchangé), correspond, d'une part, au personnel temporaire à engager pour remplacer les fonctionnaires du Bureau en congé de maladie ou de maternité et comme personnel d'appoint pendant les périodes de pointe, y compris les agents de sécurité et les plantons supplémentaires pendant l'Assemblée générale (973 900 dollars) et, de l'autre, aux heures supplémentaires nécessaires pendant les périodes de pointe au Bureau du Sous-Secrétaire général (62 800 dollars).

#### Voyages

- A.27D.3 Le montant prévu (11 500 dollars) doit couvrir les voyages du Sous-Secrétaire général ou d'une personne désignée pour le représenter lorsqu'ils se rendent dans des bureaux extérieurs pour des questions concernant les services communs en matière de services d'appui.

#### Dépenses de représentation

- A.27D.4 Le montant prévu à cette rubrique (9 500 dollars) doit permettre de couvrir les frais des réceptions officielles et les autres dépenses de représentation du Bureau.

## Programme de travail

Tableau A.27D.6

### Prévisions de dépenses, par grande rubrique et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

#### 1) Budget ordinaire

Rubrique	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Programme de travail							
1. Sécurité et sûreté	28 367,9	27 768,2	470,5	1,6	28 238,7	1 715,8	29 954,5
2. Services informatiques	62 518,0	70 757,8	(5 104,5)	(7,2)	65 653,3	5 064,3	70 717,6
3. Achats	12 629,1	5 534,7	(21,9)	(0,3)	5 512,8	372,3	5 885,1
4. Voyages et transports	–	8 460,3	(179,8)	(2,1)	8 280,5	500,0	8 780,5
5. Gestion des installations	112 865,8	109 338,4	4 776,2	4,3	114 114,6	6 870,2	120 984,8
6. Gestion des archives et des dossiers	3 396,3	3 484,1	(48,4)	(1,3)	3 435,7	223,4	3 659,1
7. Sommet du Millénaire	–	889,0	(889,0)	(100,0)	–	–	–
8. Session extraordinaire sur le VIH/sida	–	255,4	(255,4)	(100,0)	–	–	–
<b>Total (1)</b>	<b>219 777,1</b>	<b>226 487,9</b>	<b>(1 252,3)</b>	<b>(0,5)</b>	<b>225 235,6</b>	<b>14 746,0</b>	<b>239 981,6</b>

#### 2) Fonds extrabudgétaires

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
			a) Services d'appui à :	
			i) Des organismes des Nations Unies	
			Structures administratives	
	3 471,4	3 699,2	extrabudgétaires	3 868,0
			ii) Des activités extrabudgétaires	
	160,4	227,2	Fonds d'affectation spéciale pour	
			la section allemande de traduction	315,4
	1 479,0	1 660,4	Remboursements au titre de la	
	8 219,9	17 602,3	coopération technique	1 575,6
			Opérations de maintien de la paix	16 788,6
			b) Activités de fond	
			Compte d'appui pour les	
	–	17 958,0	télécommunications	23 466,5
	–		c) Projets opérationnels	–
<b>Total (2)</b>	<b>13 330,7</b>	<b>41 147,1</b>		<b>46 014,1</b>
<b>Total [(1) + (2)]</b>	<b>233 107,8</b>	<b>267 635,0</b>		<b>285 995,7</b>

Tableau A.27D.7

**Postes nécessaires**

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000-2001	2002-2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000-2001	2002-2003
			2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003		
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
D-2	2	2	–	–	–	–	2	2
D-1	7	7	–	–	–	–	7	7
P-5	17	21	–	–	2	2	19	23
P-4/3	57	69	–	–	18	18	75	87
P-2/1	15	16	–	–	1	1	16	17
<b>Total partiel</b>	<b>98</b>	<b>115</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>21</b>	<b>21</b>	<b>119</b>	<b>136</b>
<b>Agents des services généraux</b>								
1re classe	19	21	–	–	3	3	22	24
Autres classes	224	226	–	–	43	43	267	269
<b>Total partiel</b>	<b>243</b>	<b>247</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>46</b>	<b>46</b>	<b>289</b>	<b>293</b>
<b>Autres catégories</b>								
Service de sécurité	171	176	–	–	9	9	180	185
Corps de métiers	99	99	–	–	4	4	103	103
<b>Total partiel</b>	<b>270</b>	<b>275</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>283</b>	<b>288</b>
<b>Total général</b>	<b>611</b>	<b>637</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>80<sup>a</sup></b>	<b>80<sup>a</sup></b>	<b>691</b>	<b>717</b>

<sup>a</sup> 1 poste P-4, 1 d'agent des services généraux (1re classe), 15 d'agent des services généraux (Autres classes), 9 d'agent des services de sécurité et de sûreté et 4 d'agent des corps de métier, financés au moyen des sommes remboursées au titre de l'appui aux structures administratives extrabudgétaires; 1 poste P-5, 1 P-3 et 4 d'agent des services généraux (Autres classes) financés au moyen des remboursements perçus au titre de la coopération technique; 1 poste P-5, 8 P-4, 7 P-3, 1 P-2 et 15 d'agent des services généraux (Autres classes) financés au moyen du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix; 1 poste P-5 financé au moyen du compte d'appui pour les services communs; 1 poste P-4, 2 d'agent des services généraux (1re classe) et 9 d'agent des services généraux (Autres classes) financés au moyen du compte d'appui pour les télécommunications.

Tableau A.27D.8

**Répartition des ressources par grande rubrique, en pourcentage**

Rubrique	Budget ordinaire	Fonds extrabudgétaires
1. Sécurité et sûreté	12,5	2,5
2. Services informatiques	29,1	53,4
3. Achats	2,4	13,9
4. Voyages et transports	3,7	2,4
5. Gestion des installations	50,8	27,8
6. Gestion des archives et des dossiers	1,5	–
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## 1. Sécurité et sûreté

Tableau A.27D.9

### Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

#### 1) Budget ordinaire

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	22 240,4	22 302,0	440,6	1,9	22 742,6	1 415,0	24 157,6
Autres dépenses de personnel	4 362,3	3 774,2	–	–	3 774,2	206,7	3 980,9
Voyages	121,1	135,5	51,7	38,1	187,2	10,2	197,4
Services contractuels	0,9	2,1	28,2	–	30,3	1,6	31,9
Frais généraux de fonctionnement	1 306,7	1 255,8	–	–	1 255,8	68,7	1 324,5
Mobilier et matériel	336,5	298,6	(50,0)	(16,7)	248,6	13,6	262,2
<b>Total (1)</b>	<b>28 367,9</b>	<b>27 768,2</b>	<b>470,5</b>	<b>1,6</b>	<b>28 238,7</b>	<b>1 715,8</b>	<b>29 954,5</b>

#### 2) Fonds extrabudgétaires

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
			a) Services d'appui à :	
			i) Des organismes des Nations Unies	
			Structures administratives	
	785,1	1 094,4	extrabudgétaires	1 143,9
	–	–	ii) Des activités extrabudgétaires	–
	–	–	b) Activités de fond	–
	–	–	c) Projets opérationnels	–
<b>Total (2)</b>	<b>785,1</b>	<b>1 094,4</b>		<b>1 143,9</b>
<b>Total [(1) + (2)]</b>	<b>29 153,0</b>	<b>28 862,6</b>		<b>31 098,4</b>

Tableau A.27D.10

### Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
D-1	1	1	–	–	–	–	1	1
P-5	1	1	–	–	–	–	1	1
P-4/3	1	1	–	–	–	–	1	1
<b>Total partiel</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>3</b>	<b>3</b>

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
<b>Agents des services généraux</b>								
1re classe	1	1	–	–	–	–	1	1
Autres classes	8	8	–	–	–	–	8	8
<b>Total partiel</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	–	–	–	–	9	9
<b>Autres catégories</b>								
Service de sécurité	171	176	–	–	9	9	180	185
<b>Total partiel</b>	<b>171</b>	<b>176</b>	–	–	<b>9</b>	<b>9</b>	180	185
<b>Total général</b>	<b>183</b>	<b>188</b>	–	–	<b>9<sup>a</sup></b>	<b>9<sup>a</sup></b>	<b>192</b>	<b>197</b>

<sup>a</sup> 9 agents des services de sécurité et de sûreté financés au moyen des remboursements au titre de l'appui aux structures administratives extrabudgétaires.

### Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)

#### Postes

A.27D.5 Le montant prévu, soit 22 742 600 dollars, correspond à 188 postes. L'augmentation de 440 600 dollars tient aux éléments suivants : a) création de cinq postes d'agent de sécurité, dont les titulaires seront affectés à des points de contrôle qui ont besoin d'être renforcés, aux patrouilles en uniforme qui sont effectuées 24 heures sur 24 et sept jours sur sept sur le périmètre du complexe du Siège et dans tous les bâtiments annexes, à la surveillance des visites guidées et à des inspections plus fréquentes en matière de sécurité et de protection contre l'incendie; et b) redéploiement d'un poste P-4 de la Division des achats au Service de la sécurité et de la sûreté en échange d'un poste P-3, en raison des besoins opérationnels.

#### Autres dépenses de personnel

A.27D.6 Le montant prévu, soit 3 774 200 dollars (inchangé) doit permettre de couvrir les besoins du Service en matière de personnel temporaire (autre que pour les réunions) (673 000 dollars), pendant les périodes de pointe et lorsque la sécurité a besoin d'être renforcée, et en matière d'heures supplémentaires (3 101 200 dollars), vu les horaires prolongés des agents de sécurité pendant les sessions de l'Assemblée générale et à d'autres moments où la sécurité est renforcée.

#### Voyages

A.27D.7 Le montant prévu, soit 187 200 dollars, correspond aux frais de voyage des gardes du corps du Secrétaire général et des agents chargés de la sécurité de la Vice-Secrétaire générale lorsque l'un ou l'autre se rend en mission à l'étranger. L'augmentation de ce montant correspond à l'évolution observée sur les deux derniers exercices biennaux.

#### Services contractuels

A.27D.8 Le montant prévu – 30 300 dollars, soit une augmentation de 28 200 dollars – s'explique par le coût des services d'impression extérieurs auxquels il faut faire appel pour l'annuaire des cartes d'identité ONU, pour l'album photographique des ambassadeurs et pour des documents de formation et des matériaux pour l'animation de conférences, qui ne peuvent pas être imprimés sur place.

*Frais généraux de fonctionnement*

A.27D.9 Le montant prévu, soit 1 255 800 dollars (inchangé), correspond à l'achat de fournitures pour l'entretien des locaux et de divers services d'entretien : achat et réparation d'uniformes, drapeaux des États Membres de l'Organisation, autres fournitures pour les services de sécurité et de sûreté, services d'entretien pour les systèmes de sécurité et de protection contre les incendies de tout le complexe du Siège.

*Mobilier et matériel*

A.27D.10 Le montant prévu à cette rubrique – 248 600 dollars, soit une baisse de 50 000 dollars – doit permettre de remplacer le matériel de sécurité et de sûreté actuel et d'acheter le matériel supplémentaire nécessaire pour améliorer et mettre à niveau le dispositif de sécurité et de sûreté des locaux du Siège.

Tableau A.27D.11

**Principaux indicateurs du volume de travail**

Service	1998-1999	2000-2001	2002-2003 (estimation)
	(chiffres effectifs)	(estimation sur la base des chiffres effectifs pour 2000)	
<b>Sécurité</b>			
Nombre de réunions couvertes (séances de l'Assemblée générale et de ses grandes commissions, du Conseil de sécurité, etc.)	3 124	3 125	3 125
Nombre de visites de personnalités (chefs de gouvernement, ministres des affaires étrangères, etc.)	666	700	670
Nombre de manifestations spéciales couvertes et de tâches spéciales assurées (séminaires, réunions d'information, expositions, concerts, cérémonies officielles et manifestations organisées par le Département de l'information ou l'UNICEF)	533	535	535
Nombre d'enquêtes liées à des questions de sécurité (atteintes à l'ordre public, menaces d'assassinat, alertes à la bombe, intrusions, détérioration de biens, vols et autres incidents)	1 069	1 070	1 070
Nombre d'armes décelées (armes à feu, armes blanches et objets dangereux)	20 821	20 825	20 825
Nombre de cartes d'identité ONU délivrées	181 500	185 000	185 000
Nombre de travaux de serrurerie effectués	55 251	55 255	55 255
Nombre de cartes d'identité ONU périmées confisquées	3 413	3 415	3 415
Nombre de véhicules privés entrés dans l'enceinte de l'ONU	153 101	153 105	153 105
Nombre de véhicules commerciaux entrés dans l'enceinte de l'ONU	30 045	30 050	30 050

<i>Service</i>	<i>1998-1999 (chiffres effectifs)</i>	<i>2000-2001 (estimation sur la base des chiffres effectifs pour 2000)</i>	<i>2002-2003 (estimation)</i>
<b>Sûreté</b>			
Nombre d'enquêtes liées à des questions de sûreté (demandes d'indemnisation pour dommages corporels, nombre d'actes de premiers secours, nombre d'accidents automobile survenus dans les locaux, nombre d'accidents survenus à des visiteurs, préjudices subis par le personnel ou dégâts matériels)	1 190	1 500	1 800
Nombre de réponse à des appels d'urgence	596	650	700

## 2. Services informatiques

Tableau A.27D.12

### Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

#### 1) Budget ordinaire

<i>Objet de dépense</i>	<i>1998-1999 Dépenses effectives</i>	<i>2000-2001 Crédits ouverts</i>	<i>Augmentation</i>		<i>Total avant réévaluation des coûts</i>	<i>Réévaluation des coûts</i>	<i>2002-2003 Dépenses prévues</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>			
Postes	14 493,4	20 835,9	3 819,0	18,3	24 654,9	2 820,4	27 475,3
Autres dépenses de personnel	8 499,3	4 748,7	(4 433,9)	(93,3)	314,8	17,4	332,2
Consultants et experts	64,1	112,2	51,4	45,8	163,6	9,0	172,6
Voyages	288,0	211,4	102,1	48,2	313,5	17,1	330,6
Services contractuels	1 513,1	10 954,3	4 274,2	39,0	15 228,5	833,5	16 062,0
Frais généraux de fonctionnement	23 225,2	21 709,3	(4 002,5)	(18,4)	17 706,8	968,8	18 675,6
Fournitures et accessoires	887,5	2 133,4	(235,8)	(11,0)	1 897,6	103,8	2 001,4
Mobilier et matériel	3 269,4	1 787,3	2 116,8	118,4	3 904,1	213,9	4 118,0
Subventions et contributions	10 278,0	8 265,3	(6 795,8)	(82,2)	1 469,5	80,4	1 549,9
<b>Total (1)</b>	<b>62 518,0</b>	<b>70 757,8</b>	<b>(5 104,5)</b>	<b>(7,2)</b>	<b>(65 653,3)</b>	<b>5 064,3</b>	<b>70 717,6</b>

#### 2) Fonds extrabudgétaires

	<i>1998-1999 Dépenses effectives</i>	<i>2000-2001 Dépenses estimatives</i>	<i>Provenance des fonds</i>	<i>2002-2003 Dépenses prévues</i>
a) Services d'appui à :				
i) Des organismes des Nations Unies				
Structures administratives financées par des fonds extrabudgétaires	1 726,0	249,8		262,1
ii) Des activités extrabudgétaires				
Opérations de maintien de la paix	256,8	821,4		829,7

**Chapitre 27D Bureau des services centraux d'appui**

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
	-	17 958,0	b) Activités de fond Compte d'appui aux télécommunications	23 466,5
	-	-	c) Projets opérationnels	-
<b>Total (2)</b>	<b>1 928,8</b>	<b>19 029,2</b>		<b>24 558,3</b>
<b>Total [(1) + (2)]</b>	<b>64 446,8</b>	<b>89 787,0</b>		<b>95 275,9</b>

Tableau A.27D.13

**Postes nécessaires**

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
D-2	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	4	4	-	-	-	-	4	4
P-5	11	14	-	-	-	-	11	14
P-4/3	37	50	-	-	2	2	39	52
P-2/1	8	8	-	-	1	1	9	9
<b>Total partiel</b>	<b>61</b>	<b>77</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>61</b>	<b>77</b>
<b>Agents des services généraux</b>								
1re classe	11	12	-	-	2	2	13	14
Autres classes	54	58	-	-	9	9	63	67
<b>Total partiel</b>	<b>65</b>	<b>70</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>76</b>	<b>81</b>
<b>Autres catégories</b>								
Corps de métiers	1	1	-	-	-	-	1	1
<b>Total partiel</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Total général</b>	<b>127</b>	<b>148</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>14<sup>a</sup></b>	<b>14<sup>a</sup></b>	<b>141</b>	<b>162</b>

<sup>a</sup> Dont 1 poste P-4 financé par les sommes remboursées au titre de l'appui aux structures administratives financées par des fonds extrabudgétaires; 1 poste P-2 imputé au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, et 1 poste P-4, 2 postes d'agent des services généraux (1re classe) et 9 postes d'agent des services généraux (autres classes) imputés au compte d'appui aux télécommunications.

**Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)**

*Postes*

A.27D.11 À cette rubrique, le montant prévu (24 654 900 dollars), en augmentation de 3 819 000 dollars, doit permettre de financer 148 postes qui se répartissent comme suit :

- a) Maintien de 127 postes permanents déjà inscrits au budget de l'exercice biennal 2000-2001;

- b) Création d'un nouveau poste P-4 en vue de renforcer la capacité de la Division en matière d'élaboration, de mise en oeuvre et de gestion de normes techniques dans le domaine de l'information et des communications, conformément à la stratégie de l'Organisation en matière de technologie de l'information;
- c) Création d'un poste P-4, d'un poste P-3 et d'un poste d'agent des services généraux (autres classes) en vue de renforcer la capacité de la Division de traiter des questions de sécurité informatique à l'échelle de l'Organisation, en établissant des normes de sécurité et des mesures de précaution applicables au Secrétariat, en déterminant et en analysant les risques dans chaque lieu d'affectation et en menant des recherches sur les meilleures pratiques de la profession, conformément à la stratégie de l'Organisation en matière de technologie de l'information;
- d) Création de 17 postes [3 P-5, 3 P-4, 7 P-3 et 4 agents des services généraux (autres classes)], grâce à la réaffectation de fonds qui servaient auparavant à rembourser le Centre international de calcul pour les services d'entretien et l'appui technique qu'il fournissait au titre du Système intégré de gestion (entretien du système UNIX, Sybase, et des systèmes de serveurs), des systèmes de réseaux locaux, y compris le gestionnaire central d'applications et le courrier électronique, et des opérations techniques du SIG dans les bureaux hors Siège, conformément à la décision selon laquelle la Division assurerait désormais directement le service de ces applications;
- e) Reclassement d'un poste d'agent des services généraux (autres classes) à un poste d'agent de 1re classe, pour tenir compte des fonctions exercées par le titulaire de ce poste à la Section de l'appui aux services de diffusion et services de conférence.

*Autres dépenses de personnel*

A.27D.12 Les ressources prévues (314 800 dollars), qui sont en diminution de 4 433 900 dollars, doivent permettre de couvrir les dépenses suivantes :

- a) Recrutement de personnel temporaire pour faire face au surcroît de travail de la Division pendant les périodes de pointe dans le domaine de la gestion du réseau (184 400 dollars);
- b) Heures supplémentaires et sursalaire de nuit (130 400 dollars) nécessaires pour assurer les services d'appui au réseau local et au courrier électronique en dehors des heures normales de travail.

La réduction des ressources prévues (soit 4 433 900 dollars) par rapport au montant budgétisé pour l'exercice biennal 2000-2001 résulte de la modification des arrangements relatifs au financement des télécommunications, selon lesquels a) le coût du personnel temporaire recruté pour les services de télécommunication (1 382 000 dollars) est imputé au compte spécial d'appui aux télécommunications, moyennant remboursement, et b) les ressources qui servaient auparavant à payer les prestataires de services – particuliers ou entreprises – (soit 3 051 900 dollars) ont été transférées aux services contractuels, ce qui est plus conforme à la nature de ces activités.

*Consultants et experts*

A.27D.13 Les ressources prévues (163 600 dollars), en augmentation de 51 400 dollars, doivent permettre de couvrir les services de consultants recrutés dans le cadre du Système intégré de gestion pour évaluer de nouveaux outils et mettre au point des prototypes permettant de tester les capacités des nouvelles techniques, ainsi que pour s'occuper de questions se rapportant au fonctionnement du système (évaluation des performances, fusion avec d'autres systèmes, et raccordement du système à de nouvelles plates-formes). Le montant supplémentaire doit aussi permettre de faire appel à d'autres services de consultation pour répondre à différents besoins au sein de la Division, notam-

ment la mise au point de sites portails, l'emploi de technologies sans fil, la mise au point de systèmes de gestion électronique de documents, de pages Web interactives et l'amélioration du système à disques optiques.

*Voyages*

- A.27D.14 Les ressources prévues (313 500 dollars), qui sont en augmentation de 102 100 dollars, doivent permettre de couvrir les frais de voyage des fonctionnaires suivants : a) des spécialistes des télécommunications qui doivent fournir un appui dans ce domaine au Secrétaire général lors de ses voyages officiels; b) le Directeur de la Division, lorsqu'il participe aux réunions de coordination organisées à l'échelle du système dans le domaine de l'informatique; c) les fonctionnaires de la Division qui se rendent dans les bureaux extérieurs pour les aider à installer les application standard utilisées dans l'ensemble du Secrétariat, et assurer la compatibilité des plates-formes technologiques. L'augmentation est imputable au coût des voyages qui doivent être effectués auprès de sept bureaux hors Siège pour évaluer la sécurité informatique sur place et élaborer des politiques communes en matière de sécurité, ainsi qu'à celui des voyages liés à la mise en place du Système intégré de gestion dans les bureaux hors Siège.

*Services contractuels*

- A.27D.15 Les ressources prévues (15 228 500 dollars), qui enregistrent une augmentation de 4 274 200 dollars, correspondent aux dépenses suivantes :
- a) Coûts des arrangements actuels relatifs à l'exploitation et à l'entretien du matériel d'interprétation simultanée, de vote électronique, d'enregistrement et de radiodiffusion (8 585 100 dollars);
  - b) Impression interne de formulaires et d'autres documents (10 400 dollars);
  - c) Licences d'exploitation de logiciels (1 177 500 dollars) (logiciels d'exploitation de réseaux virtuels, systèmes de suivi, logiciels de création de formulaires électronique, de facturation, de recouvrement des coûts et de gestion de documents électroniques, programmes utilisés sur le site Web de l'ONU, logiciels standard, technologies sans fil, logiciels de mise au point de sites portails, synergiciels, applications utilisées dans le cadre du SIG) et assistance technique à d'autres départements, systèmes de suivi des performances, applications et outils relatifs au Web et logiciels divers;
  - d) Services informatiques (4 065 300 dollars) dans les domaines suivants : appui au SIG, exploitation et maintenance du serveur passerelle de l'ONU, passage au système d'exploitation Windows 2000, amélioration des fonctions et intégration accrue du système à disques optiques, de l'Internet et des autres services fournis par le Siège aux missions permanentes, microfichage et saisie de données, mise au point d'un programme de création de formulaires électroniques pour l'ensemble du système des Nations Unies, conception d'un programme prototype de gestion électronique de documents, et divers autres services contractuels ayant trait au fonctionnement du système;
  - e) Services divers (1 390 200 dollars) portant sur des services d'appui à des projets réguliers comme la mise à niveau du matériel et des logiciels à l'échelle du système.

L'augmentation à cette rubrique s'explique en grande partie par le redéploiement de ressources auparavant allouées aux autres dépenses de personnel, comme il est indiqué de façon détaillée au paragraphe A.27D.12 ci-dessus.

*Frais généraux de fonctionnement*

- A.27D.16 Les ressources prévues à cette rubrique (17 106 800 dollars), qui sont en diminution de 4 002 500 dollars, doivent permettre de couvrir les dépenses suivantes :
- a) Location et entretien de matériel (4 139 500 dollars), dont la location de 270 photocopieurs au Siège, les contrats d'entretien et d'appui pour tous les serveurs de réseau local et d'accès à distance au Siège, ainsi que les systèmes de pare-feu et la maintenance du système à disques optiques;
  - b) Dépenses de communications (11 615 200 dollars), dont i) un montant de 9 839 200 dollars, représentant la part des frais d'exploitation du système de télécommunication imputée au compte d'appui aux télécommunications, et ii) un montant de 1 776 000 dollars devant permettre de couvrir les frais d'utilisation des lignes de téléphone/télécopie, et du câble et les dépenses connexes au titre du Bureau des services centraux d'appui dans son ensemble, dans le cadre des arrangements relatifs à l'utilisation du compte d'appui aux télécommunications;
  - c) Entretien du matériel de bureautique et autres matériels (1 909 500 dollars), qui comprend l'entretien régulier du matériel de traitement de données de l'ensemble du Bureau et l'entretien de 67 serveurs du SIG à l'échelle de l'Organisation, ainsi que de quelque 1 700 dictaphones;
  - d) Un montant de 42 600 dollars, qui doit permettre de couvrir différentes dépenses de fonctionnement, y compris l'utilisation des services de la valise diplomatique par la Division.

*Fournitures et accessoires*

- A.27D.17 Les ressources prévues à cette rubrique (1 897 600 dollars), qui sont en diminution de 235 800 dollars, doivent permettre de couvrir l'achat de fournitures informatiques, telles que bandes magnétiques, disquettes, cartouches d'imprimante et formulaires de traitement des données, utilisées par la Division; de fournitures et de papier pour les photocopieurs, les télécopieurs et les imprimantes d'ordinateur utilisés dans tous les bureaux du Siège; et de fournitures et pièces de rechange nécessaires au bon fonctionnement des systèmes de télécommunication (multiplexeurs, modems, antennes, unités d'alimentation électrique en mode continu, microcommutateurs et transducteurs).

*Mobilier et matériel*

- A.27D.18 Les ressources prévues (3 904 100 dollars), qui font apparaître une augmentation de 2 116 800 dollars, permettront de financer l'achat et le remplacement de 15 serveurs haut de gamme pour réseau local, de serveurs Web, de matériel destiné à la centralisation et à l'amélioration des installations de stockage, le remplacement de matériel de bureautique dans l'ensemble du Bureau, et la création d'un stock d'environ 25 ordinateurs personnels et imprimantes qui pourront être prêtés pour des périodes de courte durée à des fonctionnaires venant d'autres lieux d'affectation qui se trouvent au Siège pour assurer le service de réunions d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts.

*Subventions et contributions*

- A.27D.19 Les ressources prévues (1 469 500 dollars) doivent permettre de couvrir le coût des services de l'ordinateur central au Centre international de calcul. La baisse enregistrée à cette rubrique (6 795 800 dollars) s'explique par le fait que : a) la dernière phase de la mise en place du SIG, pour laquelle un montant de 3 millions de dollars avait été inscrit au budget de l'exercice biennal 2000-2001, est arrivée à son terme; et b) les arrangements relatifs à l'appui technique aux réseaux locaux au Siège et à Genève et au fonctionnement du SIG, qui était auparavant assuré par le Centre international de calcul dans le cadre d'arrangements contractuels (3 795 800 dollars), ont été modifiés.

À partir de l'exercice biennal 2002-2003, la Division assumera l'entière responsabilité de cet appui, pour lequel 17 nouveaux postes sont créés.

A.27D.20 Les ressources prévues au titre du remboursement des services fournis à l'ensemble du Secrétariat par le Centre international de calcul sont présentées dans le détail au tableau A.27D.14.

Tableau A.27D.14

**Subventions et contributions liées au Centre international de calcul**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Chapitre	2000-2001	2002-2003	
	Crédits autorisés	Crédits demandés avant réévaluation des coûts	Paragraphe (A/56/6)
Politique, direction et coordination d'ensemble	1 225,5	1 044,9	A.1.31c
Affaires économiques et sociales	648,7	648,7	A.9.43
Commerce et développement	1 799,6	1 799,6	A.11A.14
Développement économique de l'Europe	693,0	699,1	A/1
Aide humanitaire	532,1	532,1	A.25.25
Bureau des services centraux d'appui	5 265,3	1 469,5	A.27D.19
Administration (Genève)	1 251,8	752,4	A.27E.11
<b>Total</b>	<b>11 416,0</b>	<b>6 946,3</b>	

Tableau A.27D.15

**Principaux indicateurs de travail**

**a) Services fournis au Siège**

	1998-1999	2000-2001	2002-2003
	Chiffres effectifs	Estimation fondée sur les chiffres effectifs de 2000	Prévisions
<b>Ordinateur central<sup>a</sup></b>			
Nombre d'heures d'utilisation de l'unité centrale	1 290	900	810
Nombre de travaux	181 200	120 000	110 000
Nombre d'heures de connexion	33 700	24 000	22 000
<b>Services téléphoniques</b>			
Nombre de communications internes au Siège de l'ONU	4 659 000	4 600 000	4 600 000
Nombre de liaisons établies sur le réseau de l'ONU	1 063 000	1 070 000	1 070 000
Nombre de communications locales, interurbaines et internationales (services commerciaux)	7 310 000	7 350 000	7 400 000
Nombre d'opérations sur l'autocommutateur privé (mouvements et changements)	5 800	6 000	6 000
<b>Services de messagerie</b>			
Trafic télex en minutes	1 100	800	600
Trafic télégraphique en mots	27 500	19 000	1 400
Trafic de télécopie en pages	438 700	485 000	530 000
<b>Système à disques optiques</b>			
Capacité de stockage (en giga-octets)	225	270	325
Taille de la base de données (en méga-octets)	2 800	3 400	4 080
Nombre de documents stockés	155 200	186 000	223 000

	1998-1999 Chiffres effectifs	2000-2001 Estimation fondée sur les chiffres effectifs de 2000	2002-2003 Prévisions
Nombre d'utilisateurs inscrits au Secrétariat	6 700	7 000	7 000
Nombre d'institutions nationales utilisatrices	1 100	1 200	1 300
<b>Divers</b>			
Nombre de demandes d'assistance	10 113	11 100	11 100
Nombre de raccordements au réseau local	5 000	5 000	5 000
Nombre de micro-ordinateurs gérés centralement (installation standardisée)	5 000	5 000	5 000
Nombre d'utilisateurs du SIG au Siège	1 465	1 600	1 600
Nombre de demandes de service	3 645	3 600	3 600
Nombre d'utilisateurs du courrier électronique au Siège	5 000	5 000	5 000
Nombre quotidien moyen de messages électroniques	25 000	25 000	25 000
Vidéoconférences	364	450	540

<sup>a</sup> Ces chiffres ont été calculés sur la base d'une nouvelle méthode adoptée en 2000 pour suivre les calculs du Centre international de calcul.

**b) Utilisation du système intégré de gestion à l'échelle de l'Organisation  
(au 31 décembre 2000)**

	Siège	Vienne	CESAP	Genève	CEPALC	Nairobi	CEA	CESAO	Total
Nombre d'utilisateurs	1 465	387	120	730	303	74	472	239	<b>3 790</b>
<b>Principales transactions en ligne</b>									
Notifications administratives	45 057	5 385	1 753	14 104	2 346	4 112	2 392	1 280	<b>76 429</b>
Demandes de recrutement	801	130	6	412	–	–	13	24	<b>1 386</b>
Demandes d'autorisation de voyage	14 052	2 259	–	9 236	1 176	–	752	878	<b>28 353</b>
Demandes de réquisition	14 670	908	–	16 981	2 183	–	3 038	704	<b>38 484</b>
Engagements	16 480	1 503	–	13 045	1 731	–	2 639	859	<b>36 257</b>
Statistiques concernant le mécanisme d'établissement des rapports du SIG									
<b>Utilisation de ce mécanisme</b>									
Nombre de transactions	64 998	7 894	340	9 066	131	635	2 426	5 102	<b>90 592</b>
Nombre de téléchargements	10 748	101	83	1 472	9	152	927	349	<b>13 841</b>
Nombre de rapports produits	53 567	7 744	222	7 497	116	482	1 323	4 738	<b>75 689</b>

### 3. Achats

Tableau A.27D.16

#### Prévisions de dépenses, par grande rubrique et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

##### 1) Budget ordinaire

Rubrique	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	10 486,2	5 277,3	(41,1)	(0,7)	5 236,2	356,9	5 593,1
Autres dépenses de personnel	178,5	–	–	–	–	–	–
Consultants et experts	16,7	21,9	(5,0)	(22,8)	16,9	0,9	17,8
Voyages	26,9	67,6	–	–	67,6	3,8	71,4
Services contractuels	78,6	48,2	–	–	48,2	2,7	50,9
Frais généraux de fonctionnement	370,6	78,2	(12,7)	(16,2)	65,5	3,6	69,1
Fournitures et accessoires	1 078,7	33,0	(12,8)	(38,7)	20,2	1,2	21,4
Mobilier et matériel	392,9	8,5	49,7	584,7	58,2	3,2	61,4
<b>Total (1)</b>	<b>12 629,1</b>	<b>5 534,7</b>	<b>(21,9)</b>	<b>(0,3)</b>	<b>5 512,8</b>	<b>372,3</b>	<b>5 885,1</b>

##### 2) Fonds extrabudgétaires

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
			a) Services d'appui à :	
			i) Des organismes des Nations Unies	
			Structures administratives	
			extrabudgétaires	–
			ii) Des activités extrabudgétaires	
	901,0	1 082,4	Sommes remboursées au titre de la	997,6
	4 642,5	5 109,2	coopération technique	
			Opérations de maintien de la paix	5 378,2
	–	–	b) Activités de fond	–
	–	–	c) Projets opérationnels	–
<b>Total (2)</b>	<b>5 543,5</b>	<b>6 191,6</b>		<b>6 375,8</b>
<b>Total [(1) + (2)]</b>	<b>18 172,6</b>	<b>11 726,3</b>		<b>12 260,9</b>

Tableau A.27D.17

**Postes nécessaires**

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
			Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
D-1	1	1	–	–	–	–	1	1
P-5	1	1	–	–	2	2	3	3
P-4/3	6	6	–	–	16	16	22	22
P-2/1	3	3	–	–	–	–	3	3
<b>Total partiel</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>29</b>	<b>29</b>
<b>Agents des services généraux</b>								
1re classe	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres classes	26	26	–	–	16	16	42	42
<b>Total partiel</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>42</b>	<b>42</b>
<b>Total général</b>	<b>37</b>	<b>37</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>34<sup>a</sup></b>	<b>34<sup>a</sup></b>	<b>71</b>	<b>71</b>

<sup>a</sup> 1 P-5, 1 P-3 et 4 postes d'agent des services généraux (autres classes) financés à l'aide des sommes remboursées au titre de la coopération technique; 1 P-5, 8 P-4, 7 P-3 et 12 postes d'agent des services généraux (autres classes) financés à l'aide du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.

**Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)**

*Postes*

A.27D.21 Le montant demandé à cette rubrique (5 236 200 dollars) servira à continuer de financer 37 postes de la Division. Le fait qu'il ait diminué de 41 100 dollars s'explique par le redéploiement interne d'un poste P-4 de la Division des achats au Service de la sécurité et de la sûreté (en échange d'un poste P-3), qui doit permettre de répondre à des besoins opérationnels.

*Consultants et experts*

A.27D.22 Le montant prévu (16 900 dollars, soit une diminution de 5 000 dollars) permettra de rémunérer les experts qui seront appelés à donner un avis technique sur certains aspects des marchés.

*Voyages*

A.27D.23 Le montant prévu (67 600 dollars, inchangé) servira à financer les voyages des fonctionnaires qui se rendront dans des pays en développement et en transition pour les aider à se doter des moyens de participer en tant que fournisseurs éventuels de biens et de services au système d'adjudication de l'ONU.

*Services contractuels*

A.27D.24 Le montant prévu (48 200 dollars, inchangé) servira à financer les services requis pour maintenir le logiciel d'achat dont se sert la Division et en mettre au point des versions plus puissantes.

*Frais généraux de fonctionnement*

A.27D.25 Le montant prévu (65 500 dollars, en diminution de 12 700 dollars) représente les frais de transport (fret et dépenses connexes) des marchandises qui seront livrées au Siège.

*Fournitures et accessoires*

A.27D.26 Le montant prévu (20 200 dollars, soit une diminution de 12 800 dollars) représente le prix des abonnements à des publications professionnelles souscrits par la Division.

*Mobilier et matériel*

A.27D.27 Le montant prévu (58 200 dollars, soit une augmentation de 49 700 dollars) servira à acheter des ordinateurs permettant de développer des systèmes, les ordinateurs portables nécessaires pour faire des exposés lors de séminaires, le serveur du système de courrier électronique Lotus Notes, qui doit permettre d'échanger des données avec des entités hors Siège, notamment des missions de maintien de la paix et d'autres missions, des lecteurs optiques et des imprimantes couleur pour la production et le stockage électroniques de contrats et autres documents, ainsi que les logiciels nécessaires à l'exploitation de Lotus Notes et divers logiciels de développement de systèmes devant servir dans le cadre de l'exploitation du système d'achat et du système d'établissement de rapports correspondant.

Tableau A.27D.18

**Principaux indicateurs du volume de travail**

	1998-1999 Chiffres effectifs	2000-2001 Estimation fondée sur les chiffres effectifs de 2000	2002-2003 Prévisions
Nombre de contrats établis	469	550	550
Nombre de commandes traitées	7 056	8 500	8 500
Valeur totale des achats, y compris ceux effectués pour le terrain (en millions de dollars des É.-U.)	786,8	1 050,0	1 050,0
Nombre de demandes d'achat présentées au Comité des marchés du Siège	647	800	800

**4. Voyages et transports**

Tableau A.27D.19

**Prévisions de dépenses, par grande rubrique et par source de financement**

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Rubrique	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	–	5 868,6	–	–	5 868,6	368,5	6 237,1
Autres dépenses de personnel	–	225,3	–	–	225,3	12,2	237,5
Consultants et experts	–	22,4	(10,0)	(44,6)	12,4	0,6	13,0
Voyages	–	7,8	–	–	7,8	0,4	8,2
Services contractuels	–	140,2	(40,0)	(28,5)	100,2	5,4	105,6
Frais généraux de fonctionnement	–	311,6	(18,5)	(5,9)	293,1	15,9	309,0
Fournitures et accessoires	–	1 555,1	(61,3)	(3,9)	1 493,8	81,7	1 575,5
Mobilier et matériel	–	329,3	(50,0)	(15,1)	279,3	15,3	294,6
<b>Total (1)</b>	–	<b>8 460,3</b>	<b>(179,8)</b>	<b>(2,1)</b>	<b>8 280,5</b>	<b>500,0</b>	<b>8 780,5</b>

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
			a) Services d'appui à :	
			i) Des organismes des Nations Unies	
			Structures administratives	
	–	836,4	extrabudgétaires	874,0
			ii) Des activités extrabudgétaires	
	165,3	228,0	Opérations de maintien de la paix	238,4
	–	–	b) Activités de fond	–
	–	–	c) Projets opérationnels	–
<b>Total (2)</b>	<b>165,3</b>	<b>1 064,4</b>		<b>1 112,4</b>
<b>Total [(1) + (2)]</b>	<b>165,3</b>	<b>9 524,7</b>		<b>9 892,9</b>

Tableau A.27D.20

**Postes nécessaires**

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
P-5	1	1	–	–	–	–	1	1
P-4/3	2	2	–	–	–	–	2	2
<b>Total partiel</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
<b>Agents des services généraux</b>								
1re classe	2	2	–	–	–	–	2	2
Autres classes	20	20	–	–	5	5	25	25
<b>Total partiel</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>27</b>	<b>27</b>
<b>Autres catégories</b>								
Corps de métiers	21	21	–	–	4	4	25	25
<b>Total partiel</b>	<b>21</b>	<b>21</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>25</b>	<b>25</b>
<b>Total général</b>	<b>46</b>	<b>46</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>9<sup>a</sup></b>	<b>9<sup>a</sup></b>	<b>55</b>	<b>55</b>

<sup>a</sup> 2 postes d'agents des services généraux (autres classes) financés à l'aide du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix; et 3 postes d'agent des services généraux (autres classes) et 4 postes d'agent des corps de métier financés à l'aide de sommes remboursées au titre de l'appui aux structures administratives extrabudgétaires.

**Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)**

*Postes*

A.27D.28 Le montant demandé (5 868 600 dollars) doit permettre de continuer à financer les 46 postes permanents.

*Autres dépenses de personnel*

- A.27D.29 Le montant prévu (225 300 dollars, inchangé) permettra de financer les services du personnel temporaire (autre que celui affecté aux réunions) (59 300 dollars) et les heures supplémentaires (166 000 dollars) nécessaires pendant les périodes de pointe, en particulier pendant les sessions de l'Assemblée générale.

*Consultants et experts*

- A.27D.30 Le montant demandé (12 400 dollars, soit une diminution de 10 000 dollars) permettra de s'assurer les services de spécialistes pour : a) réexaminer les accords passés par l'Organisation avec des agences de voyage ainsi qu'avec des compagnies aériennes, compte tenu de la réglementation en vigueur et des pratiques optimales en usage; et b) réexaminer le marché passé pour le transport de mobilier et d'effets personnels.

*Voyages*

- A.27D.31 Le montant prévu (7 800 dollars, inchangé) servira à financer les frais de voyage à Genève et à Vienne de fonctionnaires chargés de s'assurer que tous les bureaux habilités à délivrer des documents de voyage des Nations Unies (laissez-passer) appliquent uniformément les règles en vigueur.

*Services contractuels*

- A.27D.32 Le montant demandé (100 200 dollars, soit une diminution de 40 000 dollars) qui a été calculé sur la base de l'évolution des dépenses, couvrira le coût de l'impression de formulaires (autorisation de voyages, demandes de visa, formulaires divers, laissez-passer etc.) par des entreprises extérieures.

*Frais généraux de fonctionnement*

- A.27D.33 Le montant prévu (293 100 dollars, soit une diminution de 18 500 dollars) couvrira : a) les frais afférents à l'obtention de visas pour fonctionnaires en voyage officiel et à la location de véhicules pour les déplacements officiels et les services de messagerie; b) les frais d'entretien et de réparation de tous les véhicules de l'Organisation; c) les frais d'entretien du mobilier et du matériel, y compris les appareils nécessaires au traitement de photographies en couleur numérisées et de formulaires grâce auxquels les bureaux extérieurs pourront transmettre au Siège par voie électronique les demandes d'établissement de document de voyage; d) les frais d'entretien des déchiqueteuses, des machines à signer les chèques, des lecteurs de microfiches et des horodateurs; et e) les frais de transport.

*Fournitures et accessoires*

- A.27D.34 Le montant demandé (1 493 800 dollars, en diminution de 61 300 dollars) financera : a) l'achat d'articles de papeterie, notamment des chemises et classeurs, des fournitures de bureautique et autres fournitures de bureau dont le coût est imputable au compte général du Siège; et b) les frais d'achat de fournitures pour le système automatisé de localisation des véhicules.

*Mobilier et matériel*

- A.27D.35 Le montant prévu (279 300 dollars, soit une diminution de 50 000 dollars) servira à remplacer une partie du matériel de transport, conformément au programme normal de remplacement de ce dernier en fonction de l'âge des véhicules, du kilométrage qu'ils ont effectué et des réparations auxquelles ils ont dû être soumis.

Tableau A.27D.21

**Principaux indicateurs du volume de travail**

	1998-1999 Chiffres effectifs	2000-2001 Estimation fondée sur les chiffres effectifs de 2000	2002-2003 Prévisions
Nombre d'opérations liées aux voyages	39 634	44 600	44 600
Nombre de documents de voyage émis	29 195	28 450	28 450
Nombre de demandes de visa présentées aux autorités consulaires du pays hôte et d'autres pays et autres opérations (y compris envoi d'informations au pays hôte)	23 150	24 950	24 950
Nombre d'expéditions (entrées et sorties)	2 742	2 825	2 825
Nombre d'arrêts pour livraison ou ramassage de colis	42 776	49 000	49 000
Nombre de dédouanements	456	370	370
Nombre de demandes d'indemnisation présentées aux sociétés d'assurance et réglées	1 486	468	468
Nombre d'inspections à l'arrivée	12 574	17 250	17 250
Nombre d'articles gérés	53 472	51 725	51 725

**5. Gestion des installations**

Tableau A.27D.22

**Prévisions de dépenses, par grande rubrique et par source de financement**

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Rubrique	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	24 882,5	25 020,9	10,2	–	25 031,1	1 576,5	26 607,6
Autres dépenses de personnel	1 466,8	1 020,1	–	–	1 020,1	55,8	1 075,9
Voyages	21,7	–	–	–	–	–	–
Services contractuels	7 216,6	–	–	–	–	–	–
Frais généraux de fonctionnement	76 512,3	82 449,5	3 170,8	3,8	85 620,3	5 104,1	90 724,4
Fournitures et accessoires	318,8	–	–	–	–	–	–
Mobilier et matériel	2 447,1	847,9	1 595,2	188,1	2 443,1	133,8	2 576,9
<b>Total (1)</b>	<b>112 865,8</b>	<b>109 338,4</b>	<b>4 776,2</b>	<b>4,3</b>	<b>114 114,6</b>	<b>6 870,2</b>	<b>120 984,8</b>

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
			a) Services d'appui à :	
			i) Des organismes des Nations Unies Structures administratives extrabudgétaires	1 588,0
	960,3	1 518,6	ii) Des activités extrabudgétaires Fonds d'affectation spéciale pour le Groupe allemand de traduction Sommes remboursées au titre de la coopération	315,4
	160,4	227,2	Opérations de maintien de la paix	578,0
	578,0	578,0		10 342,3
	3 155,3	11 443,7	b) Activités de fond	-
	-	-	c) Projets opérationnels	-
	-	-		
<b>Total (2)</b>	<b>4 854,0</b>	<b>13 767,5</b>		<b>12 823,7</b>
<b>Total [(1) + (2)]</b>	<b>117 719,8</b>	<b>123 105,9</b>		<b>133 808,5</b>

Tableau A.27D.23

**Postes nécessaires**

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
D2	1	1	-	-	-	-	1	1
D1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	2	3	-	-	-	-	2	3
P-4/3	7	6	-	-	-	-	7	6
P-2/1	4	5	-	-	-	-	4	5
<b>Total partiel</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>15</b>	<b>16</b>
<b>Agents des services généraux</b>								
1re classe	5	5	-	-	1	1	6	6
Autres classes	102	101	-	-	13	13	115	114
<b>Total partiel</b>	<b>107</b>	<b>106</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>121</b>	<b>120</b>
<b>Autres catégories</b>								
Corps de métiers	77	77	-	-	-	-	77	77
<b>Total partiel</b>	<b>77</b>	<b>77</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>77</b>	<b>77</b>
<b>Total</b>	<b>199</b>	<b>199</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>14<sup>a</sup></b>	<b>14<sup>a</sup></b>	<b>213</b>	<b>213</b>

<sup>a</sup> Dont un poste d'agent des services généraux (autres classes) au titre de l'appui aux opérations de maintien de la paix et 13 postes d'agent des services généraux, dont un de 1re classe et 12 d'autres classes, au titre de l'appui aux structures administratives extrabudgétaires.

**Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)**

*Postes*

- A.27D.36 Le montant de 25 031 100 dollars concerne les postes permanents, ventilés au tableau A.27D.23. Les ressources doivent permettre a) le reclassement de P-4 à P-5 du poste de Chef de la Section des services d'appui pour tenir compte du développement des responsabilités de la Section pour ce qui est de la coordination des manifestations spéciales et des grandes réunions, et notamment la fourniture de conseils aux bureaux hors Siège pour les préparatifs des manifestations spéciales et grandes réunions tenues localement, ainsi que pour la gestion des opérations étendues liées au courrier et à la valise diplomatique; b) la création d'un poste P-2/1 nécessaire au Groupe de gestion des biens de la Division pour mettre au point et exploiter un système informatisé de suivi de l'inventaire des biens des Nations Unies et autres éléments d'actif; c) la suppression d'un poste d'agent des services généraux (autres classes) du fait que les fonctions liées à l'inventaire manuel seront intégrées au système informatisé de suivi de l'inventaire visé au point b) ci-dessus.

*Autres dépenses de personnel*

- A.27D.37 Le montant de 1 020 100 dollars permettra de financer les services du personnel temporaire (autre que pour les réunions) et les heures supplémentaires exigées par les travaux d'entretien et de réparation urgents qui, par nature, ne peuvent être effectués qu'en dehors des heures ouvrables.

*Frais généraux de fonctionnement*

- A.27D.38 Le montant de 85 620 300 dollars, qui accuse une augmentation de 3 170 800 dollars, se décompose comme suit :

- a) Location et entretien des locaux : 52 622 900 dollars :
- i) Location. Les ressources de 23 411 800 dollars, qui représentent une diminution de 100 000 dollars, doivent couvrir le loyer des locaux sis 1 et 2 United Nations Plaza, du bureau de la valise diplomatique à l'aéroport John F. Kennedy et des locaux du bâtiment FF, ainsi que le contrat de location conclu pour l'exercice biennal en cours pour les nouveaux locaux de la Section des archives et des dossiers (Service des activités commerciales) qui a déménagé à l'expiration du bail précédent;
  - ii) Aménagement des locaux. Le montant de 301 900 dollars, qui marque une diminution de 800 000 dollars, concerne des travaux d'électricité mineurs déjà prévus ou rendus éventuellement nécessaires par les transformations courantes;
  - iii) Fournitures nécessaires à l'entretien des locaux. Le montant de 1 056 700 dollars, qui représente une augmentation de 154 100 dollars, couvre toutes les fournitures nécessaires (pièces de rechange, fournitures et commandes permanentes de produits d'entretien pour l'entretien systématique des installations mécaniques et électriques, des installations de sécurité, de l'équipement intérieur et de l'enveloppe des bâtiments du Siège, ainsi que des articles consommables et non consommables, tels qu'ampoules électriques, boîtiers et fils électriques, pièces pour climatiseur, outils, joints, lubrifiants, gaz comprimé, produits chimiques, peintures, verres, plaques de plâtre et autres articles d'entretien général);
  - iv) Services d'entretien divers. Le montant de 4 032 300 dollars, soit une augmentation de 217 000 dollars, hors coût des fournitures, couvrira les services indispensables d'entretien permanent des bâtiments du Siège, des locaux loués (quand cela n'est pas couvert par le loyer) et du nouveau site de la Section des archives et des dossiers, à savoir : nettoyage des moquettes, enlèvement des ordures, entretien des groupes électrogènes, déménagements, travaux de peinture, fumigation et dératisation, services spé-

- ciaux de nettoyage des immeubles situés hors du complexe de l'ONU et contrats commerciaux d'entretien concernant les services de déménagement. L'augmentation de 217 000 dollars est liée au coût de la main-d'oeuvre dans l'agglomération new-yorkaise;
- v) Entretien des installations électriques. Le montant de 6 371 400 dollars, comportant une augmentation de 357 100 dollars, correspond aux heures de travail consacrées au contrôle, à l'entretien préventif et aux réparations du réseau électrique d'arrivée et de distribution (tableaux d'arrivée, commandes des moteurs, boîtiers de distribution, relais et commutateurs), aux moteurs, transporteurs, à l'éclairage (y compris le remplacement des ampoules), à l'entretien des prises électriques et des prises de raccordement informatique, de l'alimentation de secours pour les stations d'ordinateur, des centres de communication, des ascenseurs et des systèmes de sécurité, à l'entretien des détecteurs de fumée et d'incendie, des alarmes, des systèmes de sécurité, de l'éclairage des issues de secours, de l'appareillage de commande et de contrôle des installations d'éclairage. L'augmentation de 357 100 dollars tient au coût de la main-d'oeuvre de l'entreprise qui fournit tous les services d'entretien électrique;
- vi) Entretien et exploitation des ascenseurs. Les ressources de 2 507 700 dollars, qui traduisent une diminution de 300 000 dollars, correspondent aux contrats de services couvrant les opérations d'entretien préventif et les dépannages, le contrôle, les révisions et l'exploitation des ascenseurs, escaliers roulants, transporteurs de courrier et monte-charge de tous les bâtiments. Sont fournis deux techniciens d'ascenseur pendant les heures de travail, avec l'assurance d'une intervention dans les deux heures en dehors des heures ouvrables en cas de problème d'escalier roulant ou d'ascenseur (notamment porte bloquée). Sont également fournis les services des liftiers chargés des ascenseurs de l'Assemblée générale et du bâtiment des conférences et des monte-charge;
- vii) Services de nettoyage. Le montant de 14 941 100 dollars, représentant une augmentation de 553 400 dollars, correspond aux coûts de portiers, en service 24 heures sur 24, au nettoyage de jour des parties collectives, des toilettes et des aires spécialement protégées et au nettoyage de nuit, au récurage, au dépoussiérage et au lustrage des sols, et au lavage des vitres et miroirs dans tous les bâtiments du Siège. Cela comprend aussi le nettoyage des trottoirs, des bassins et des espaces collectifs extérieurs, le nettoyage après orage ou fuites d'eau, l'enlèvement de la neige et l'entretien des bassins. Tous ces services sont fournis par une entreprise pour un montant forfaitaire qui couvre aussi le matériel. L'augmentation de 553 400 dollars est liée aux coûts de la main-d'oeuvre;
- b) Raccordements collectifs. Le montant de 28 247 300 dollars, qui traduit une augmentation de 2 739 500 dollars, se répartit entre l'électricité (12 779 900 dollars), le chauffage (14 013 700 dollars), l'eau (1 416 700 dollars) et d'autres services (37 000 dollars). L'augmentation sensible est liée aux hausses du carburant et de l'électricité découlant de l'escalade des prix enregistrée à partir de 2000, la consommation de l'Organisation demeurant essentiellement inchangée;
- c) Communications. Le montant de 4 757 100 dollars, qui accuse une augmentation de 350 000 dollars, couvre : a) les frais d'affranchissement (2 133 000 dollars) et b) la valise diplomatique (2 617 100 dollars). L'augmentation de 350 000 dollars tient à la hausse des services de la valise diplomatique et notamment des fournitures consommables telles que sacs, sceaux et étiquettes, non seulement pour le Siège, mais également pour tous les bureaux extérieurs utilisant les services de la valise diplomatique de l'ONU à destination du Siège ou d'autres bureaux extérieurs des Nations Unies, du fait d'une augmentation des tarifs des services internationaux de la valise diplomatique enregistrée en 2001.

*Fournitures et accessoires*

A.27D.39 Les ressources, d'un montant de 2 443 100 dollars, dont une augmentation de 1 595 200 dollars, se décomposent comme suit :

- a) Mobilier et matériel de bureau (2 387 600 dollars). Ce montant, qui représente une augmentation de 1 602 800 dollars, devrait régler le problème de l'insuffisance du financement en vue du remplacement de mobilier et matériel de bureau lié à la rénovation de locaux à usage de bureaux;
- b) Matériel d'entretien des bâtiments et de jardinage (55 500 dollars, soit une diminution de 7 600 dollars), nécessaire à l'entretien des jardins, des terrains et des bâtiments.

Tableau A.27D.24

**Principales statistiques du volume de travail**

	1998-199 <i>Chiffres effectifs</i>	2000-2001 <i>Estimation fondée sur les chiffres effectifs de 2000</i>	2002-2003 <i>Prévisions</i>
<b>Gestion et entretien des installations</b>			
Séances du soir	347	326	270
Séances du Conseil de sécurité	477	519	528
Travaux terminés	38 194	39 960	44 000
Travaux d'aménagement et d'amélioration à réaliser	13	26	11
Grands travaux d'entretien à superviser	66	54	50
Travaux d'électricité à réaliser	87	108	93
Demandes de fourniture de matériel durable traitées	5 146	4 056	4 500
<b>Courrier</b>			
Valise diplomatique (départs et arrivées)	169 426	183 754	195 000
Valise diplomatique (départs et arrivées) (poids estimatif, en livres)	4 546 474	4 992 455	5 344 950
Lettres et paquets triés au départ	1 790 386	23 471 600	14 400 000
Lettres et paquets expédiés par la poste	1 839 204	1 811 548	1 700 000
Communications ouvertes et traitées	520 000	370 420	450 000
Lettres et paquets collectés et distribués	7 401 590	8 395 386	8 500 000

## 6. Gestion des archives et des dossiers

Tableau A.27D.25

### Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

#### Budget ordinaire

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	2 980,6	2 746,5	36,1	1,3	2 782,6	187,8	2 970,4
Autres dépenses de personnel	37,3	15,7	(14,6)	(93,6)	1,0	–	1,0
Consultants et experts	–	69,6	150,2	215,8	219,8	12,0	231,8
Voyages	5,0	5,8	–	–	5,8	0,3	6,1
Services contractuels	259,5	508,8	(164,1)	(32,2)	344,7	18,9	363,6
Fournitures et accessoires	1,5	12,6	(0,6)	(4,7)	12,0	0,6	12,6
Mobilier et matériel	112,4	125,1	(55,3)	(44,2)	69,8	3,8	73,6
<b>Total</b>	<b>3 396,3</b>	<b>3 484,1</b>	<b>(48,4)</b>	<b>(1,3)</b>	<b>3 435,7</b>	<b>223,4</b>	<b>3 659,1</b>

Tableau A.27D.26

### Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
P-5	1	1	–	–	–	–	1	1
P-4/3	4	4	–	–	–	–	4	4
<b>Total partiel</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
<b>Agents des services généraux</b>								
1re classe	–	1	–	–	–	–	–	1
Autres classes	14	13	–	–	–	–	14	13
<b>Total partiel</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>14</b>	<b>14</b>
<b>Total général</b>	<b>19</b>	<b>19</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>19</b>	<b>19</b>

### Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)

#### Postes

A.27D.40 Le montant de 2 782 600 dollars doit permettre le maintien des 19 postes de la Section. L'augmentation de 36 100 dollars tient au reclassement d'un poste d'agent des services généraux (Autres classes) à la première classe, afin de tenir compte de l'accroissement des responsabilités de l'assistant principal aux systèmes d'information découlant de l'intégration du programme de gestion des archives et des dossiers au système d'information de l'Organisation, ce qui suppose la coordination des activités avec les autres départements et bureaux.

*Autres dépenses de personnel*

A.27D.41 Le montant de 1 000 dollars, en diminution de 14 700 dollars, couvre les heures supplémentaires nécessaires pour empêcher l'interruption des opérations normales de la Section.

*Consultants et experts*

A.27D.42 Les ressources de 219 800 dollars, représentant une augmentation de 150 000 dollars, couvriront les services des consultants au titre de la conception de sites Web, l'encodage de la description des archives et du matériel de formation interactif. L'augmentation de 150 000 dollars concerne la définition d'une stratégie globale de mise en place au Siège d'un système complet d'archives numérisées.

*Voyages*

A.27D.43 Le montant de 5 800 dollars, inchangé, est lié aux services consultatifs concernant la tenue de dossiers hors Siège aux fins d'harmonisation des programmes de tenue des archives et des dossiers, et doit financer la participation de membres du personnel à des rencontres professionnelles, au niveau national ou international, sur l'archivage et la gestion documentaire.

*Services contractuels*

A.27D.44 Le montant de 344 700 dollars, en diminution de 164 100 dollars, doit assurer le maintien des arrangements contractuels concernant le traitement des archives et l'entreposage commercial des dossiers, qui se sont révélés moins coûteux tout en offrant un niveau de service global acceptable.

*Fournitures et accessoires*

A.27D.45 Le montant de 12 000 dollars représente le coût des fournitures de bureau, des boîtes nécessaires au transport des archives des bureaux du Secrétariat et de matériaux sans acide destinés à l'entreposage et à la conservation des archives.

*Mobilier et matériel*

A.27D.46 Le montant de 69 800 dollars, représentant une diminution de 55 300 dollars, doit permettre le remplacement et la modernisation du matériel informatique et l'acquisition de nouveau matériel afin de développer le site Web de la Section et l'entreposage numérique

Tableau A.27D.27

**Principales statistiques du volume de travail**

	1998-199 Chiffres effectifs	2000-2001 Estimation fondée sur les chiffres effectifs de 2000	2002-2003 Prévisions
<b>Groupe des systèmes d'information sur les dossiers</b>			
Réunions d'information et démonstrations	76	10	–
Analyse de la tenue des dossiers au Secrétariat	16	5	–
Mise en place de systèmes de tenue des dossiers et services d'appui sur place (Siège et hors siège)	164	8	–
Interventions techniques à l'intérieur et à l'extérieur	2 327	1 543	1 500
Rapports de recherche et notes d'analyse sur la technologie de l'information	3	8	8
Diffusion sur l'Internet de rapports de recherche technique à l'appui d'activités des services communs	–	–	10

	1998-1999 Chiffres effectifs	2000-2001 Estimation fondée sur les chiffres effectifs de 2000	2002-2003 Prévisions
Diffusion sur l'Internet d'aides à la recherche et présentation de documents d'archives	–	–	5
Services consultatifs sur place (Siège et hors Siège) concernant la gestion des archives et dossiers	–	–	8
<b>Centre des archives et des dossiers</b>			
Entretien des microfilms	310	–	–
Enregistrement (en pieds)	10 800	13 110	12 000
Élimination (en pieds)	7 210	6 000	6 000
Demandes de services de référence	6 000	5 500	6 500
Travaux de reproduction (pages)	4 870	15 000	15 000
Traitement avant archivage (pieds)	1 800	2 000	2 500